REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET L. DE COSTER.

—

3e SÉRIE. — TOME VI.

BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1862

CORRESPONDANCE.

ENCORE SUR LES MONNAIES GALLO-GRECQUES DE MARSEILLE.

Lettre à M. R. Chalon, *directeur de la Revue de la numismatique belge.*

Monsieur et très-honoré confrère,

Par une coïncidence d'autant plus remarquable qu'elle était toute fortuite et imprévue, les deux derniers numéros des Revues numismatiques française et belge, parus à la fin de l'année qui vient d'expirer, débutaient par deux mémoires sur des monnaies gallo-grecques de l'antique *Massalia,* à l'occasion de découvertes de *tetroboles* et d'autres pièces de monnaies appartenant à cette célèbre colonie phocéenne, ayant eu lieu récemment dans son voisinage, à Cadenet, et aussi sur les propriétés de M. le duc de Sabran, découvertes précédemment annoncées dans les journaux.

L'une de ces notices est due à M. Carpentin, conservateur du cabinet des médailles de Marseille, déjà avanta-

geusement connu par ses travaux numismatiques, et je me serais sans doute abstenu de vous adresser l'autre, si j'avais su que ce savant s'occupait à traiter, simultanément avec moi, le même sujet, mais sur une plus grande échelle et avec plus de développements. Cependant, Monsieur, une circonstance bien faite pour flatter mon amour-propre, relativement à ce que j'ai publié à cette occasion dans vos colonnes, c'est que, sans nous être concertés et à l'insu l'un de l'autre, M. Carpentin et moi, nos observations et l'émission de nos opinions sur le même sujet sont identiques.

L'une de ces observations encore nouvelle est faite pour la première fois par ce zélé numismate, à l'occasion de deux des types massaliotes qu'il décrit, et également par moi en donnant le signalement de celui que M. de la Saussaye avait fait connaître, il est vrai, avant moi, mais sans en donner la gravure qui accompagne ma notice, et sans être de sa part l'objet d'une remarque que semblait, cependant, devoir motiver l'absence de toute légende sur cette pièce, comme sur celles naguère encore inédites, et dont le docte Marseillais vient de nous révéler l'existence et de nous offrir l'effigie, circonstance non observée jusque à ce jour, et contraire à l'usage constamment suivi dans les monnayages gallo-grecs et postérieurs de notre *Massalia*, dont les produits indiquent toujours son nom, soit entier, soit plus ou moins abrégé.

Je répéterai ici ce que dit M. Carpentin à l'occasion de ses deux monnaies anépigraphes ou muettes, et ce qui s'applique aussi à la mienne : « Si l'on excepte les lettres de l'exergue, voilà deux pièces entièrement privées de légende,

et ne portant pas le nom de Marseille, ville à laquelle elles appartiennent, cependant, sans conteste. La netteté du champ, et son état brillant, par suite de la belle conservation, ne laissent pas apercevoir d'inscription.

« C'est pour la première fois que je rencontre cette variété qui, du reste, n'a pas encore été signalée. »

Quand mon confrère en numismatique parle de l'absence d'inscription ou de légende sur les médailles qu'il signale, il n'entend point de désigner non plus que moi, sur celle que j'ai décrite, « les caractères (grecs), gravés sur les parties inférieures du champ, à l'exergue de ces pièces.

D'après l'usage emprunté aux Grecs par les Massaliotes, ou plutôt conservé par ces derniers et rappelant leur origine et leur première patrie, j'avais pensé que les lettres Δ I Σ du n° 346, déjà mentionnées, et ΔI, du n° 344 du catalogue de M. de la Saussaye, pouvaient indiquer le multiple *deux* d'une de ces *unités monétaires,* comme Διοβολο, Διδραχμα, τριοβολο, etc., ou à titre de fraction, Ημιοβολο, etc.; mais j'ai réfléchi que les signes alphabétiques étaient trop variés sur les monnaies de Marseille pour pouvoir être pris d'une manière certaine pour des indications monétaires numérales, à l'exemple de marques semblables et dans le même but, employées par d'autres peuples de l'antiquité et des temps postérieurs jusques à nous. Ces considérations appliquées à la circonstance m'empêchent d'insister de nouveau sur une opinion, toute séduisante quelle m'a paru au premier aspect. Il est donc sage de s'en tenir encore, pour le présent, du moins, aux probabilités exprimées à ce sujet par les numismates qui ont cru voir dans ces

signes des initiales des noms de magistrats de la colonie, d'officiers monétaires, etc.

L'illustre auteur de la numismatique de la Gaule narbonnaise estime, et son avis est adopté par M. Carpentin, que sur les plus anciennes monnaies de Marseille, la tête de l'avers est tournée à droite : néanmoins, ce dernier, sur l'obole gravée n° 1, à la suite de sa notice, et dont le revers offre une rouelle avec les lettres M A, entre ses deux rayons inférieurs, remarque une tête qu'il croit être celle de Diane, et où je vois celle d'Apollon dont le profil est tourné à gauche, bien qu'appartenant, dans la classification du monnayage massaliote, à sa première et plus ancienne série à la tête de laquelle elle figure. Cette monnaie, à l'exception des lettres de la légende, offre une complète similitude de type, de style et de fabrique avec une autre également d'argent, attribuée aux *Ausci* ou *Auscii*, publiée par feu M. le marquis de la Goy (*Description de quelques monnaies inédites de Massalia, de Glanum, des Cœnicenses et des Ausci*, p. 32, planche gravée, n° 22), et présentant dans les cantons de sa rouelle les lettres A, V, S, C, à l'obvers, et au droit, une tête juvénile d'homme, également tournée à gauche et où je vois aussi l'effigie du dieu de la lumière.

Puisque je viens de nommer l'érudit archéologue d'Aix, dont la mort récente a été une calamité pour la science et une perte irréparable pour l'amitié et dont mon cœur saigne encore, je ne puis résister au besoin de répéter ici ce qu'elle inspirait de regrets à M. Carpentin, au moment où il travaillait à son article de la Revue de numismatique française, lequel fait le sujet de cette lettre.

« J'ai vivement regretté, dit-il, de ne plus avoir près de moi le bon M. de la Goy, si secourable, lorsqu'il s'agissait d'attributions, j'aurais été heureux, en le lui soumettant, de prendre son avis ou de l'entendre se ranger au mien ; » tel était, Monsieur et cher confrère, le sentiment dont j'étais également pénétré, en travaillant en même temps que l'auteur dont j'exprime ici la pensée au sujet qui nous préoccupait, à la fois, l'un et l'autre.

M. Carpentin nous fait envisager les deux découvertes si importantes qui ont eu lieu dernièrement, et qui ont motivé son article, comme un acheminement à une prochaine monographie à peu près complète des produits du monnayage massaliote à ses diverses époques, travail que sa position le met plus à portée et plus en mesure que tout autre d'accomplir (1) et sur lequel M. de la Saussaye, dans son excellente numismatique narbonnaise, avait déjà répandu une si vive lumière, lorsqu'à la fin de 1860 (2), la découverte de Cadenet lui a permis de modifier la classification des séries établies par lui et d'y apporter d'utiles rectifications. Mais, pourtant, tout n'a pas été dit sur le sujet qui nous occupe, M. de Saulcy, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France, ne s'est pas encore prononcé sur la valeur scientifique et le degré d'importance de la riche trouvaille provenant des deux enfouissements

(1) M. Blanchard, archiviste de la ville de Marseille, se propose de publier prochainement une notice sur la portion du trésor numismatique de Cadenet, acquise par lui, lors de sa découverte.

(2) *Voy.* le numéro de novembre et décembre 1860 de la *Revue numismatique française,* à laquelle notre coopération remonte à l'année de sa fondation.

signalés plus haut, et dont une partie des trésors a été mise sous ses yeux; or, l'on sait de quel poids est son opinion en telle matière [1].

Veuillez recevoir, Monsieur et très-honoré confrère, la nouvelle assurance des sentiments les plus affectueux et les plus distingués de votre affectueux coopérateur.

Le Bon Chaudruc de Crazannes,

De l'Institut impérial et de plusieurs sociétés savantes françaises et belges, etc.

[1] Une partie essentielle des *tetroboles* de Marseille, provenant de l'enfouissement exploré chez M. le duc de Sabran, est devenue la propriété de M. de Saulcy, qui s'occupe d'une révision générale et d'un nouveau classement de toutes les médailles de la Gaule, dont le savant archéologue a déjà fait connaître quelques fragments dans les journaux de la spécialité.

MÉLANGES.

Le sixième et dernier numéro de la *Revue numismatique française* de 1861 contient les articles suivants :

1° Pièces gallo-grecques de Marseille, par M. A. Carpentin, 10 pages et une planche.

A propos de deux découvertes importantes de monnaies grecques de Marseille qui ont été faites, l'une à Cadenet (Vaucluse), de 1,800 pièces, et dont M. de la Saussaye a donné un aperçu dans la Revue française de 1860, p. 485; l'autre, plus récente, d'environ 4,000 pièces, dans une propriété du duc de Sabran qui en est resté en possession. Ces deux riches dépôts ont fourni des pièces ou des variétés nouvelles que décrit M. Carpentin, le savant conservateur du musée de Marseille.

2° Monnaies du Sérapéum de Memphis. Trouvaille de Myt-Rahineh, par M. de Longpérier, 22 pages et une planche.

Les monnaies du Sérapéum sont de plomb et de l'époque romaine. Elles portent des légendes grecques. — La trouvaille de Myt-Rahineh se compose d'un ensemble d'objets qui ne peuvent provenir que d'un atelier d'orfèvre, enfoui à l'époque de l'invasion des Perses en Égypte, au VIe siècle, avant notre ère. Parmi des lingots d'argent, des vases en voie de fabrication, etc., on recueillit 23 monnaies grecques plus ou moins entamées par le ciseau et destinées à la fonte [1]. Ce sont ces monnaies, toutes de la première époque du monnayage, du

[1] Les Égyptiens à cette époque ne faisaient pas usage de la monnaie.

siècle d'Amasis, de Crésus, de Cyrus et de Pisistrate, dont l'auteur donne la description.

3° Dissertation sur les monnaies frappées à Lucques, pendant la domination des Francs, aux VIIIe et IXe siècles, par M. D. Massagli, 22 pages et une planche.

4° Écu d'or de Charles, duc d'Orléans, par M. A. de Longpérier, 7 pages.

5° Essai sur l'histoire monétaire des comtes de Flandre, de la maison de Bourgogne (Philippe le Bon), par M. Deschamps de Pas, 21 pages et deux planches.

Troisième article d'un Mémoire qui sera continué ultérieurement et dont nous avons déjà parlé dans cette Revue.

6° Bulletin bibliographique.

On trouve dans ce bulletin la traduction de deux articles critiques publiés, en italien, dans le *Bulletin archéologique de Naples* (mars et avril, 1860), par M. l'abbé Cavedoni, sur le grand ouvrage de M. Cohen.

R. Ch.

Le n° 1 de la *Revue numismatique française* de cette année se compose des articles suivants :

Quatorzième lettre sur la numismatique gauloise, par M. F. de Saulcy. — Trouvaille de Chantenay. 31 pages et une planche.

De quelques médailles de Marcus Vipsanius Agrippa, par M. A. de Longpérier. 9 pages.

Médailles (romaines) de Cologne, par M. J. de Witte. 10 pages.

Notice sur diverses monnaies du VIIIe au XVe siècle, par M. Feuardent. 12 pages et une planche.

Lettre sur des collections d'Italie, par M. Ch. Robert. 7 pages.

Bulletin bibliographique. Chronique.

R. Ch.

Le n° 4 de la Revue anglaise de numismatique, *The numismatic chronicle*, termine le premier volume de la nouvelle série. Il se compose des articles suivants :

1° *Sur une médaille de la cyrénaïque offerte au British Museum par M. F. H. Crowe, esq., consul au Caire*, par M. Reginald Stuart Poole.

2° *Variétés nouvelles des deniers de Henri III à la courte croix, non publiées dans les premier et second volumes de M. Sainthill, intitulés : Olla-Podrida*, par M. R. Sainthill.

3° *Deniers à la courte croix de Henri II ou de Henri III*, par M. Assheton Pownall.

4° *Quelques mots sur l'art, dans la numismatique byzantine*, par M. J. L. W.

5° *Une médaille d'Helike*, par le Dr Julius Friedlaender.

6° *Médailles grecques autonomes et impériales inédites*, par M. W. Webster.

7° *Choix de pièces inédites de la suite des médailles d'Égypte*, par M. H. C. Reichardt.

8° *Note sur le ἐν τοῦτο νίκα et le ἀνανέωσις types de la dynastie des Héraclius*, par M. J. L. W.

9° *Sur le costume impérial*, par M. Fred. W. Madden.

10° *Notice sur trois médailles d'argent de la Chine,* par M. John Williams.

11° Mélanges et publications nouvelles.

R. Ch.

Le cinquième cahier de la *Revue numismatique de Berlin* (par M. B. de Kœhne) vient de nous parvenir. Il se compose des articles suivants :

1° *Constantinopolis et urbs Roma* (sur les monnaies romaines), par M. Elberling.

2° Découverte de monnaies d'argent, à Schwaan (dans le Mecklenbourg), décrite par MM. le Dr Lisch et le pasteur Masch.

Monnaies très-curieuses du xe et du xie siècle.

3° Une découverte de bractéates de la basse Allemagne, par M. H. Dannenberg.

4° Réponse à Son Excellence M. le comte Serge Stroganoff, sur sa lettre concernant les plus anciennes monnaies russes, par M. B. de Kœhne.

M. de Kœhne soutient, avec beaucoup de convenance et de courtoisie, la lutte qu'il a entreprise en faveur d'Oleg.

5° Nouvelles médailles.

6° Revue des ouvrages nouveaux sur la numismatique.

R. Ch.

Notizie peregrine di numismatica e d'archeologia pubblicate per cura di F. Schweitzer. Decade Sesta. Trieste, tipografia G. Stallecker, 1861. (Edizione di 50 esemplari). In-8°, 146 pages et deux planches.

Cette nouvelle livraison ou, si l'on veut, cette nouvelle décade de M. Schweitzer, contient, comme celles qui l'ont précédée, des articles de numismatique en compagnie de notices biographiques et de listes d'autographes curieux; le tout en italien ou en allemand. Cette fois, les articles en *français* font défaut, et personne, pas même les Français, ne songeront à s'en plaindre. Nous nous bornerons à indiquer ce qui, dans cette brochure, concerne notre spécialité, les notices sur la numismatique :

1° *Un demi-sequin inédit de Montalcino,* par M. Schweitzer.

L'auteur possédait diverses *monnaies d'argent* faites à Montalcino par les réfugiés siennois, en 1556 et 1557, et quelques monnaies de cuivre de cette dernière année. Divers indices le portaient à croire, dit-il, qu'il devait exister aussi des monnaies d'or, quand son ami, M. Hirsch, de Munich, lui fit connaître le demi-sequin qui se trouvait au cabinet royal de cette ville.

Si M. Schweitzer avait consulté la Revue française et la Revue belge, il aurait rencontré plus que des indices. Il aurait vu, dans le premier de ces recueils, année 1847, p. 117, un sequin de la même république avec la date de 1558, sequin qui se trouve en Italie, au cabinet ducal de Modène, et notre Revue, de 1860, lui aurait fait connai-

tre un autre de ces sequins frappé en 1559, qui fait partie de ma petite collection.

Et, à ce sujet, il est bon de faire remarquer que les communications scientifiques avec l'Italie sont les moins fréquentes et les plus difficiles de toutes. Ce pays possède un grand nombre de savants numismates; on y imprime de beaux et excellents ouvrages d'archéologie et de numismatique, mais qu'on ne peut se procurer — quand on le peut — qu'avec la plus grande peine; qu'on ne trouve nulle part, pas même à Paris, pas même chez M. Rollin, qui les annonce sur les couvertures de sa Revue.

En serait-il de même, en Italie, pour nos livres belges et français?

2° *Monnaie autonome inédite de Lorette*, par le MÊME.

3° *Denier inédit du pape Boniface IX*, par le MÊME.

4° *Denier problématique de la Bosnie; lettre de* M. ÉLÉAZAR AMMIUH.

5° *Médaillon d'ivoire avec la tête d'Antoine Allegri, dit le Corrége*, par M. SCHWEITZER.

6° *Lettre à M. F. Schweitzer, sur quatre sceaux*, par CONSTANTIN CUMANO.

7° *Monnaies des grands-maîtres de saint Jean de Jérusalem, résidant à Malte*, par M. SCHWEITZER.

Description de soixante-quinze monnaies des grands-maîtres de Malte, depuis Jean Omedes jusqu'à Ferdinand de Hompesch.

8° *Médaille commémorative de la peste en Dalmatie* (en 1784), par M. SCHWEITZER.

9° *Une médaille récente de Trieste*, par M. ÉLÉAZAR AMMIUH.

Médaille académique avec la tête de Minerve casquée, d'un style fort médiocre, entourée d'ornements que l'auteur qualifie, non sans raison, de baroques et d'un goût détestable. En somme, une médaille indigne de l'Italie.

R. Ch.

Numismatique de l'ancienne Afrique. Ouvrage préparé et commencé par C. T. Falbe et J. Chr. Lindberg, refait, achevé et publié par L. Muller. Deuxième volume. Copenhague, 1861, in-4°.

Ouvrage d'une érudition immense et qui suppose une connaissance approfondie des langues sémitiques et de l'histoire, si obscure, des colonies phéniciennes du nord de l'Afrique. Ce second volume traite des monnaies de la *Syrtique*, de la *Byzacène* et de la *Zeugitane*. Il contient un mémoire fort étendu et extrêmement intéressant, sur le monnayage de la puissante république de Carthage. On sait que Eckhel avait émis l'opinion, admise depuis par un grand nombre de numismates, que les Carthaginois n'avaient pas frappé monnaie dans leur métropole et que toutes les pièces qu'on leur attribue avaient été émises dans leurs colonies de Sicile et surtout à Panorme. M. Muller combat le système d'Eckhel, et, selon nous, d'une manière victorieuse. Il restitue à la rivale de Rome, toute une riche, belle et nombreuse suite de monnaies d'or, d'argent et de bronze qu'il deviendra difficile de lui contester encore.

C'est parmi les monnaies de Carthage que les deux républiques françaises, celle de 1793 et celle de 1848, la grande

comme la petite, ont été choisir le type de leur numéraire. Le décime de l'an IV est une copie d'une tétradrachme à la tête de la Vénus asiatique (1), et la pièce de 5 francs de 1850 reproduit, jusque dans les détails de la coiffure, la tête de Cérès des belles monnaies autonomes de Carthage (2). Il est curieux de voir la France copier Carthage précisément aux époques où il était de mode de déclamer contre la *foi punique* de la perfide Albion, cette Carthage moderne dont les chauvins pur sang aiment tant à jurer la perte.

R. Ch.

Das Münzkabinet der Stadt Zürich. Neujahrsblatt der Stadtbibliothek auf das Jahr 1862. — Von Dr. Heinrich Meyer. — Zürich, in-4°, 15 pages, et une planche.

Au commencement du dix-huitième siècle, le cabinet des médailles de Zurich comptait 3,229 pièces, aujourd'hui les seules médailles antiques s'élèvent à 8,238. M. le Dr H. Meyer s'est proposé de faire l'historique des accroissements du cabinet dans l'annuaire de la bibliothèque de Zurich. Cette année il donne au public le relevé des monnaies de l'antiquité; l'année prochaine il s'occupera des monnaies et médailles de la Suisse. Le médaillier comprend quatre divisions : les médailles gauloises, grecques, romaines et les monnaies et médailles suisses. Ces dernières se subdivisent en bractéates du moyen-âge et pièces

(1) P. 76, n° 16.
(2) P. 85, n° 63.

modernes du quinzième siècle jusqu'à nos jours. Les autres pays de l'Europe ne sont pas encore représentés dans le cabinet. Les gauloises dont parle M. Meyer ont été trouvées dans les cantons de Zurich, d'Argovie, de Soleure, de Thurgovie et des Grisons. Il y a cinq cent quatre-vingt-huit monnaies grecques et sept mille six cents romaines. Une jolie planche lithographiée donnant sept monnaies de Syracuse, d'Athènes, d'Alexandre le Grand, etc., accompagne la notice de M. Meyer.

CAM. P.

Zur Geschichte der Karischen Fürsten des vierten Jahrh. v. Chr. und ihzer Münzen. — Von Dr SCHMIDT. Göttingen, 1861, in-4°, 15 pages.

L'abbé Sevin et Sainte-Croix avaient déjà traité de la Carie et de la chronologie de ses princes dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et de l'*Institut de France*. M. le Dr Schmidt, reprenant toutes les données des écrivains de l'antiquité et de la critique moderne, a essayé de refaire, en quelques pages d'une solide érudition, une histoire politique et numismatique des dynastes de cette partie de l'Asie Mineure. Au quatrième siècle avant J.-C., nous voyons une famille indigène régner sur la Carie et une partie des pays circonvoisins: c'est Hécatomnus et ses fils. On peut attribuer avec certitude à ce roi deux monnaies d'argent, une grande, du poids de 15, 17 gr. et une autre plus petite, du poids de 1,7 gr. Cette demi-drachme est évidemment une fidèle imitation du type milésien.

Mausole, qui succéda à son père Hécatomnus, est l'homme le plus remarquable de la dynastie carienne. Ses monnaies sont en bien plus grand nombre que celles de son père. Ce sont des tétradrachmes et des drachmes dont l'avers rappelle le type des monnaies de Rhodes. Il n'est pas arrivé jusqu'à nous de monnaie d'Artémise, la célèbre épouse de Mausole. Les monnaies d'Idrieus, qui régna sept ans après elle, présentent à l'avers le même type que les monnaies de Mausole. Ce sont des tétradrachmes, des didrachmes et des drachmes. A Idrieus succéda sa femme Ada qui fut détrônée après quatre années de règne par son frère Pixodarus. Les monnaies d'Ada n'ont pas plus été retrouvées que celles d'Artémise. Pixodarus, au contraire, est de tous les princes cariens celui dont le monnayage fut le plus actif. Il est aussi le seul qui ait émis des monnaies d'or. Le type de ces espèces est, à l'avers, une tête d'Apollon de profil. La drachme, du poids de 4,153 grammes, est sa monnaie d'or principale. Enfin on a d'Orontobate, le satrape persien que Pixodarus s'était choisi pour gendre, une seule monnaie, qui paraît être une tétradrachme au type ordinaire des espèces d'argent, à la légende ΟΘΟΝΤΟΠΑΤΟ. Il serait téméraire de changer, à cause de l'existence de cette seule monnaie, l'orthographe de ce nom telle que les écrivains de l'antiquité nous l'ont donnée.

Cam. P.

Notice sur une découverte de monnaies romaines, à Harchies; par Dominique Van Miert, vice-président du cercle archéologique de Mons. Mons, 1861, in-8°, 12 pages.

Au mois de septembre 1858, un cultivateur du village d'Harchies, canton de Quévaucamps, trouva, en bêchant, un bloc de métal d'une couleur verdâtre et tout-à-fait semblable, sauf le poids, à un morceau brut de malachite. Ce bloc, à la surface duquel apparaissaient des empreintes de monnaies romaines, n'était rien autre qu'une agglomération de médailles d'argent à bas titre et soudées par l'oxide de cuivre qu'elles avaient produit.

M. Van Miert, à l'aide d'agents chimiques, décomposa cette pierre factice et en retira 102 deniers d'argent des empereurs et impératrices suivants: *Faustine mère; Septime Sévère; Julia Domna; Caracalla; Élagabale; Julia Mœsa; Alexandre Sévère; Gordien III; Philippe père; Otacilia Severa; Philippe fils; Trajan Dèce; Herennia Étrucilla; Herennius Étruscus; Volusien; Aemilien; Valérien; Mariniana; Gallien; Salonina, et Saloninus.*

M. Van Miert avait déjà communiqué cette découverte, mais avant la désagrégation des pièces, à la réunion extraordinaire de la Société numismatique, tenue, à Mons, le 10 octobre 1858. (*Voir* tome II, 2e série, page 462 de cette Revue).

R. Ch.

Monete e medaglie degli Spinola di Tassarolo, Ronco, Roccaforte, Arquata e Vergagni che serbansi nella R. Università ed in altre collezioni di Genova, descritte ed illustrate dal bibliotecario Agostino Olivieri. Genova, coi Tipi del R. I. Sordomuti, 1860, in-8°, 285 pages, une carte et 22 planches de monnaies gravées sur cuivre.

Plusieurs anciennes et nobles familles de Gênes possédaient, en dehors du territoire de la république, des fiefs impériaux qui leur conféraient le droit de battre monnaie. M. A. Olivieri, bibliothécaire à Gênes, a entrepris de faire successivement l'histoire de ces familles et la description des monuments numismatiques qui les concernent. Il a commencé, il y a trois ans, par publier, sur les Doria, une notice très-curieuse dont nous avons rendu compte dans le t. III, 3e série de cette Revue, p. 142.

Aujourd'hui, c'est la puissante et nombreuse famille des Spinola qui fournit à l'auteur la matière d'un second volume bien plus considérable que le premier. L'histoire des Spinola offre, pour la Belgique, un intérêt tout particulier, car c'est parmi nous et à la tête de nos troupes, que l'un de ses membres les plus illustres a conquis ses titres de gloire. Le marquis Ambroise Spinola, le digne adversaire de Maurice de Nassau, appartient, par adoption, à notre pays.

R. Ch.

Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par A. Forgeais, président de la société de sphragistique. Première série : Méreaux des corporations de métiers. Paris, Aubry, 1862, gr. in-8° avec deux cents figures dans le texte.

Les méreaux sont, dit-on, la parodie de la numismatique. Parodie si l'on veut, mais qui n'est pas sans intérêt. Ces *plombs historiés,* comme les appelle l'auteur, n'est-ce pas la numismatique du peuple, des premières assises de la pyramide sociale que, selon une expression officielle, il faut savoir remettre sur sa base? Leur travail grossier, lui aussi, représente l'art sous un de ses aspects (qui n'est pas le plus beau), l'art populaire ou l'art canaille, celui qui toujours prend le haut du pavé aux époques de révolutions. Mais c'est précisément cette excentricité du laid, cette *naïveté,* comme disent naïvement les adeptes du moyen âge, qui fait le mérite de ces pauvres plombs. C'est pour eux qu'est vraie la fameuse maxime : *le laid, c'est le beau,* que doit connaître M. Didron. Et, cependant, les plombs de M. Forgeais lui ont inspiré la boutade suivante dont nous sommes loin d'accepter la responsabilité :

« On annonçait, il y a quelques mois, qu'une collection « de plombs trouvés dans la Seine, à ce que l'on prétend, « allait être placée au musée de l'hôtel de Cluny [1]. Ce « serait un malheur pour tout le monde et une calamité « pour ceux qui aiment les choses intéressantes, belles et « artistiques. Ces *fausses laideurs,* pour lesquelles on n'a « pas l'air de plaindre l'argent, occuperaient, à tout jamais,

[1] Ce bruit s'est réalisé.

« une place qui n'est pas faite pour elles. La véritable « place de ces objets, au contraire, est dans le fond de la « Seine où ils étaient si bien [1]. »

Que M. Didron trouve *laids* les méreaux du moyen âge, c'est son droit; et, pour notre part, nous nous garderons bien de le contredire. Mais il eût été curieux de savoir sur quoi se fonde son *accusation de faux*. Serait-ce, par hasard, le nom seul de l'auteur — nom malheureux pour un antiquaire — qui lui ferait supposer que tout cela n'est que *forgeries*, comme disent les Anglais! Un mauvais calembour n'est pas une raison suffisante pour justifier une pareille inculpation; et nous ne croyons même pas que les tribunaux veuillent le considérer comme une circonstance atténuante.

Maintenant M. Forgeais ne va-t-il pas *tirer la chose au clair* en sommant, par-devant la justice, M. Didron de faire amende honorable ou de fournir des preuves. Il y aurait là matière à un procès fort amusant... pour les avocats et pour la galerie.

R. Ch.

Parmi les accroissements que le cabinet des monnaies et médailles de l'université de Leyde a reçus récemment, nous remarquons un nombre considérable de monnaies espagnoles de ce siècle, frappées à Madrid et à Ségovie; des monnaies de Syracuse et d'Agrigente, des quinaires de familles romaines, la médaille du jubilé de cinquante

[1] *Annales archéologiques*, 1861, p. 368.

années d'existence de l'université de Christiania, célébré le 2 septembre 1861. De nombreuses monnaies des cinq parties du monde viennent compléter chaque jour les riches suites du médaillier. Citons, entre autres, une belle série de monnaies et de jetons mexicains. Ce dernier apport élève le nombre des monnaies et médailles américaines du cabinet au chiffre de quatre cent vingt-six pièces. Deux des monnaies du Mexique, données au cabinet, ont été frappées sous Charles II (V) et Jeanne; d'autres, sous Philippe V, Charles III et Ferdinand VII. Ces dernières comprennent la très-rare monnaie obsidionale de l'année 1811.

Les médailles mexicaines sont en argent, en cuivre ou dorées; les artistes qui les ont gravées, sont Gil et Guerrero. L'une d'elles est à l'effigie du premier président de la république de Guadalupe Victoria; la seconde est la médaille d'Antonio Lopez de Santa Anna; la troisième a été frappée à l'occasion de la fondation de l'hôtel des invalides de Mexico; la dernière est la médaille de récompense de l'exposition de l'industrie mexicaine. Nous trouvons encore la médaille gravée par le célèbre Prieto à l'occasion de la défense héroïque du fort El Morro, à la Havane, contre les Anglais en 1763, par les généraux Velasco et Gonzalez, dont la médaille porte les effigies.

Une particularité curieuse se présente pour les dernières monnaies des États-Unis : le demi-cent du dollar, au millésime de 1857, est d'un module plus grand et d'un poids plus fort que le cent entier. Ce qui a causé cette anomalie, c'est que, dans ces dernières années, on a commencé à remplacer les lourdes pièces de cuivre pur d'un cent par des pièces plus légères dans lesquelles le cuivre

s'allie avec le nickel. Ces dernières monnaies sont, du reste, d'une jolie couleur et d'un type irréprochable.

N'oublions pas de mentionner le jeton frappé à l'occasion de l'inauguration de la statue de Maerlant à Damme, le 9 septembre 1860. Le savant conservateur du cabinet parle encore du charmant jeton de l'installation de la société : « *Het metalen kruis,* » en 1831 (frappé seulement en 1861).

Le cabinet a perdu un de ses donateurs les plus généreux, M. G. J. Pilaer, consul général des Pays-Bas, à Lisbonne. Grâce à lui, dans l'espace de douze ans, le médaillier de l'université s'est enrichi de plusieurs centaines de monnaies et médailles portugaises d'or, d'argent, de cuivre et de bronze, datant du XIIe siècle jusqu'au couronnement du roi Louis Ier. Les colonies du Portugal en Asie, en Afrique et en Amérique sont également représentées dans cette suite nombreuse. Aujourd'hui la collection des monnaies portugaises de l'université de Leyde est une des plus riches de l'Europe.

CAM. P.

On assure que M. Olivieri, bibliothécaire à Gènes, va fonder une *Revue numismatique italienne*. C'est une heureuse idée; car pour tout ce qui n'est pas l'antiquité païenne, les Italiens sont, en général, d'une grande indifférence. Espérons que ce recueil franchira les Alpes et qu'il sera possible de se le procurer à Bruxelles et à Paris.

R. CH.

Monnaies féodales de France, par FAUSTIN POEY D'AVANT. Troisième volume. Paris, Rollin, 1862, in-4°, 471 pages et 63 planches.

M. Poey d'Avant vient de mettre le couronnement à l'édifice immense qu'il a élevé avec une promptitude extraordinaire et, peut-être même, un peu trop grande. Comme l'analyse de ce troisième et dernier volume dépasserait les limites que notre Recueil impose, nous devrons nous contenter de suivre l'auteur dans les quelques incursions qu'il a faites sur le territoire de la Belgique; incursions qu'on lui pardonnera, cette fois, d'autant plus volontiers qu'il les avoue, souvent, lui-même, et semble avoir renoncé à ses velléités de conquêtes. C'est tout ce qu'on était en droit de lui demander, et nous sommes, actuellement, à peu près d'accord. Notre protestation contre l'invasion du chauvinisme dans la numismatique n'aura pas été tout à fait inutile.

En terminant son livre M. Poey d'Avant croit devoir se défendre d'une autre inculpation, celle de s'être emparé, sans trop de façons, des travaux de ses confrères et de ses devanciers. Il le fait en ces termes :

« On m'a reproché d'absorber, dans mon ouvrage, des « publications toutes récentes, et d'avoir ainsi causé un « préjudice notoire à leurs auteurs. Il m'est facile de répon- « dre d'abord que je ne me suis servi de ces publications « qu'avec le consentement formel de ceux qui les avaient « mises au jour, et qu'ensuite, cette absorption est une « conséquence inévitable de tout travail d'ensemble. »

C'est évident. M. Poey d'Avant voulait l'*unification* de la

numismatique; il devait bien absorber un peu. Continuons :
« Je crois avoir toujours usé de bons procédés, et quand
« il m'est arrivé parfois de me passer de l'assentiment des
« auteurs ou des possesseurs d'inédites, ce n'est qu'après
« avoir fait toutes les démarches convenables pour
« l'obtenir.... »

Ceci est d'une naïveté charmante. Pour s'annexer quelque chose, il commence par en demander la permission et finit par s'en passer, si on la refuse. N'aurait-on pas réellement mauvaise grâce de se plaindre; et n'est-ce pas ainsi que se traitent toutes les questions d'annexions, politiques et autres, y compris celles de grands chemins?

Les lecteurs de la Revue se souviendront, peut-être, que nous avons, le premier, revendiqué pour la seigneurie de Florennes et d'Yves, les monnaies de Gaucher de Châtillon avec MONETA YVE. Nos arguments peuvent se résumer ainsi : Il est prouvé que le droit de battre monnaie a été accordé, en 1298, aux seigneurs de *Florennes* et *d'Yves* par concession impériale. Gaucher de Châtillon était seigneur de *Florennes* et *d'Yves* du chef de sa femme. N'est-il pas évident que c'est à Yves qu'il a frappé monnaie et non à Ivoy qui appartenait aux comtes de Chiny et nullement au seigneur de Porcean?

« De tout ceci, dit M. Poey d'Avant, il semblerait résulter
« que l'opinion de M. Chalon est bien appuyée et qu'il faut
« l'adopter définitivement. Tel n'est pas mon avis; car on
« peut lui opposer de graves objections. Que faire d'abord
« de la légende de la pièce publiée dans la Revue française
« de 1859, pl. XXI, n° 5? M. de Longpérier y lit *Yveivas?*
« avec le signe du doute. Sur l'exemplaire mieux conservé

« de M. Jarry, j'ai cru voir *Yveivo*. Or, ce mot ne peut pas « être traduit par *Yves* dont le latin devait être Yvae. »

D'abord, avant de discuter sur la traduction d'un mot, il faudrait au moins connaître ce mot. L'un lit *Yveivas* (*avec le signe du doute*); l'autre croit voir *Yveivo*. Soit. Mais ce mot, dans ses deux formes supposées, ne ressemble pas non plus à Ivoy, qu'on disait *Ivodium*.

Pour nous *Yveivo* ou *Yveivas*, ou *Yve*.... est toujours Yves. M. Poey d'Avant a trop d'expérience en numismatique pour s'effrayer d'une incorrection grammaticale et même de quelques lettres parasites. Il poursuit ainsi :

« D'un autre côté, nous trouvons sur le n° 6108 *Moneta* « *nova de Yves*, et la pièce qui porte cette légende appar- « tient à Louis VII, comte de Chiny, qui a incontestable- « ment monnayé à Ivoi. » (Qui le conteste?)

« Ainsi, malgré tout, et sans esprit étroit de patriotisme, « je crois qu'il est plus naturel d'opiner pour Ivoi ; à moins « toutefois qu'il ne soit possible d'admettre que Gaucher « de Châtillon ait frappé en même temps des monnaies à « Yves et à Ivoi et que Louis de Chiny ait aussi monnayé « dans les deux ateliers. »

Nous avouons humblement ne pas comprendre ce dernier argument, ni cette nécessité d'admettre que Gaucher ait frappé à Yves et à Ivoi. N'est-il pas — pour me servir des expressions de mon savant contradicteur — tout naturel de dire : la pièce de Louis de Chiny avec *Moneta nova de Yves* a été frappée à *Ivoi*, ville du comté de Chiny; la pièce de Gaucher de Châtillon, avec *Moneta nova Yve*, a été frappée à *Yves*, village où Gaucher jouissait du droit monétaire?

Nous le demandons à tout numismate, à tout lecteur que n'aveugle pas « un esprit étroit de patriotisme, » et surtout la crainte de contredire un des oracles de la science, pourquoi, en présence de cette explication si simple, chercher des difficultés et surtout *faire des suppositions* comme celle de M. de Longpérier, « que le duc de Lorraine (*sic*) aurait « autorisé Gaucher à monnayer à Ivoy? »

Si l'on tient à faire des conjectures, l'ouvrage de M. Poey d'Avant va nous en fournir une qui pourrait bien devenir une réalité. On a vu que les seigneurs de Florennes avaient le droit de monnayer dans cette localité et dans le territoire d'Yves qui en dépendait. Or, M. Poey d'Avant, sous le n° 6106, donne un autre esterlin de Gaucher, d'après un exemplaire assez fruste, appartenant à M. Jeuffrain, de Tours, et déjà gravé par M. Lelewel, dans sa *Numismatique du moyen âge*. L'inscription du revers de cette pièce a été lue *Moneta norete....*

Supposons qu'à grand renfort de besicles on lise, au lieu de : NORETE,

FLORENE

ce serait alors l'esterlin de Florennes dont nous avons déjà signalé la découverte comme une chose qui devait probablement arriver. Ajoutons que la planche de M. Lelewel prouve assez que la lecture de la pièce est douteuse, et justifie notre supposition.

Page 316. A la suite des monnaies de Cugnon, que M. Poey d'Avant reconnaît appartenir au Luxembourg (belge), l'auteur dit quelques mots sur l'atelier des Hayons, signalé, dans notre Revue, par M. Alexandre Pinchart, d'après des documents reposant aux Archives de l'État, à

Bruxelles. M. Poey d'Avant engage les numismates à chercher dans leurs collections s'ils possèdent quelques monnaies qui puissent être attribuées aux seigneurs des Hayons. Nous prenons la liberté de lui rappeler que la Revue belge a déjà fait connaître deux de ces monnaies, le demi et le quart de patacon, qu'il aurait pu reproduire (1).

Page 409. Les petits deniers au château à trois tours que M. Hermand avait attribués à Fauquembergues, continuent à être donnés à cette localité par M. Poey d'Avant. Il est bon de faire remarquer que M. Hermand, qui d'ordinaire tenait assez à ses opinions et n'en changeait qu'à bon escient, en quoi il avait parfaitement raison, avait, depuis longtemps, abandonné Fauquembergues, pour restituer ces petits deniers à la capitale du Hainaut. M. Poey d'Avant dit des *oboles*, mais ce sont bien, comme le voulait M. Hermand, des *deniers*. J'en possède l'*obole*, unique, qui a été publiée dans les *Recherches sur les monnaies du Hainaut*.

Page 412. L'auteur place la ville de l'Écluse dans la province d'Artois. C'est un *lapsus calami*. Loin d'être en France, l'Écluse n'appartient pas même à la Belgique, et il faudrait nous passer sur le corps pour aller la chercher dans la Flandre zélandaise (Pays-Bas).

Page 429. Walincourt, ancien fief du Cambrésis et du Hainaut, fait partie de la France actuelle, depuis les conquêtes de Louis XIV. Il appartient donc. *jure haereditario*, à M. Poey d'Avant. « Nous devons, dit l'auteur, à M. R. Chalon « tout ce que nous connaissons sur le monnayage de

(1) T. V, 2e série, pl. VI, fig. 5, et t. V, 3e série, pl. XV, fig. 4.

« Walincourt. Il a publié dans la *Revue belge*, t. III, « p. 180, etc., etc. » Il est à regretter que M. Poey d'Avant n'ait pas eu connaissance de nos *Recherches sur les monnaies du Hainaut,* où nous avons traité de nouveau des monnaies de Walincourt. Il y aurait trouvé un autre cavalier de Jean de Walincourt avec *moneta bona.* Il aurait vu aussi que le pied fort du cokibus et le cavalier *moneta nova* sont, depuis longtemps, dans notre collection.

Mais si Walincourt appartient à la France, il n'en est pas de même de Beaumont que M. Poey d'Avant dit, page 439, être AUJOURD'HUI *département de Jemmapes.* L'auteur a perdu de vue, sans doute, que, heureusement pour nous, le département de Jemmapes est mort et enterré, depuis le mois de février 1814.

Avant d'en finir avec les *Monnaies féodales de France,* il nous reste à citer un exemple de la manière, tout impériale, dont l'auteur, *ex cathedrâ,* tranche les difficultés.

La Revue belge a publié, en 1855, t. IV, 2e série, p. 470, une petite monnaie d'un comte de Valentinois, que M. Poey d'Avant reproduit sous le n° 4740, et qu'il fait suivre de cette note :

« En publiant cette pièce, M. Chalon demande à qui elle « peut appartenir. Lisant un I au commencement de la « légende, il l'attribue naturellement à un comte du nom « de Jean; mais il trouve que le type n'est pas d'accord « avec l'époque où ce nom placerait l'émission de l'obole. « En rendant compte, dans la *Revue numismatique fran-* « *çaise,* de cet article, M. A. de Barthélemy propose de voir « sur cette monnaie le nom d'Aimar IV. . . . M. Chalon « lui répond (Revue belge, t. V, 2e série, p. 512) que

« l'initiale du nom du comte, portée sur sa monnaie, étant « incontestablement un I, il faut chercher une autre expli- « cation. CETTE EXPLICATION JE L'APPORTE AUJOURD'HUI. . . . « Il est tout naturel de prendre un I pour un L. D'ail- « leurs, le trait inférieur a pu être effacé. Il me paraît « donc évident qu'il faut voir l'initiale de Louis de Poi- « tiers,... etc. »

Cet I est un L, dit M. Poey d'Avant, qui n'a pas vu la pièce; et il appelle cela apporter une explication. Je persiste encore à soutenir que sur la pièce il n'y a qu'un I et qu'il n'y a pas de place pour y *supposer* une autre lettre.

Si le principe d'autorité se substitue au libre examen jusque dans le domaine de la numismatique, toute discussion devient impossible. Le maître a parlé; silence!

R. CH.

On nous prie de faire remarquer que les monnaies de Charleville (Arches) et de Château-Regnault, qui ont été publiées dans cette Revue, 1re série, tome V, n'appartiennent pas au cabinet royal de la Haye, mais à la collection particulière de M. Meyer.

R. CH.

S. M. le roi de Wurtemberg vient d'accorder la médaille d'or du Mérite à M. Charles Wiener, graveur de S. M. le roi des Pays-Bas.

Cte NAHUYS.

M. Guioth a distribué, récemment, le prospectus de son *Histoire numismatique du règne de S. M. Guillaume I*, roi des Pays-Bas. Cet ouvrage ne paraîtra que si l'auteur réunit un nombre de souscriptions suffisant pour couvrir les frais matériels de publication. Nous engageons donc les amateurs à souscrire sans retard, s'ils aiment à encourager cette entreprise.

R. Ch.

L'ancienne abbaye d'Aduard, aux environs de Groningue, possédait le droit de battre monnaie. Cette particularité semble avoir échappé à M. le professeur P. O. Van der Chijs qui, du moins, ne la signale pas en parlant de cette abbaye (1). Elle est mentionnée en ces termes: « *Men vindt ook geschreven dat ze hunne eige munt* (2) *in het kouvent hadden.* » page 244 des *Oudheden en Gestichten van Groningen en Groningenland, mitsgaders van het land van Drent, enz., uyt het latyn vertaald, door H. V. R., en met aanteekeningen opgehelderd. Te Utrecht, by Hermans Bespling,* 1744.

Hooft van Iddekinge.

(1) Van der Chys, *De munten van Friesland, Groningen en Drenthe,* pp. 337, 338, 347, 348, 349, 356.

(2) Ces mots : *eige munt* (sa propre monnaie, sa monnaie à elle), semblent désigner plutôt des espèces de méreaux qui n'avaient cours que dans les domaines du couvent. R. Ch.

La *Société des bibliophiles françois* vient de faire graver, par M. Eugène Farochon, un jeton portant, d'un côté, la tête de de Thou vue presque de face, avec la légende: IAC. AVG. DE THOV. Le revers représente l'intérieur d'une bibliothèque; on lit, en haut, sur une banderole et en caractères creux : ET IN EA INVENIES THESAURUM (1); dans l'exergue sont inscrits ces mots: SOC. DES BIBLIOPH. FR. FONDÉE EN 1820. E. FAR. 1861.

Cette pièce, d'une facture remarquable, imite assez bien les anciens jetons français du XVIe et du XVIIe siècle; et pour plus de ressemblance on l'a frappée à coins libres et sans virole, sur un flan très-mince. Nous en donnons le dessin, planche II, n° 4.

R. CH.

Il y a quelques jours, un laboureur des environs de Cleckheaton, village minier et manufacturier de West Riding, en Yorkshire, a fait, en labourant son champ, une découverte de monnaies curieuses. Le soc de la charrue heurta contre un vase de terre caché à six pouces dans le sol, et dans le vase on trouva 109 pièces de monnaies d'argent des règnes de Marie, d'Elisabeth, de Jacques Ier, de Charles Ier et du temps de la république. Ces pièces étaient des pence, des shillings, et quelques-unes avaient une plus grande valeur. Parmi les plus petites, il y en avait qui étaient rongées, mais celles de Charles Ier s'étaient

(1) Cette légende est prise du verset 18, chap. XL, de l'*Ecclésiastique*.

conservées en très-bon état. Six pièces de la république avaient encore la fleur du coin.

L'Écho du Parlement.

La société numismatique de Berlin vient de faire exécuter le buste en marbre du célèbre Eckhel, d'après des portraits authentiques communiqués par MM. les barons d'Eckhel, à Trieste, et par M. le conseiller Bergmann, à Vienne. Pour donner à la société belge un témoignage de leur sympathie — témoignage auquel nous attachons le plus grand prix — nos confrères de Berlin ont bien voulu nous faire parvenir une copie de cette belle œuvre d'art.

R. Ch.

On espère que la publication, si longtemps interrompue, de l'*Histoire numismatique de la Belgique, sous le règne de Léopold Ier*, par M. Guioth, et faisant suite à son *Histoire de la Révolution de* 1830, sera bientôt continuée. Nous engageons MM. les amateurs et spécialement les membres de notre société, à encourager, par leurs souscriptions, cet ouvrage d'une exécution fort dispendieuse.

R. Ch.

Sur la proposition de M. Meyer, le savant conservateur du musée de l'État à la Haye, notre confrère

M. L. De Coster a été nommé membre correspondant de la société littéraire de Leyde.

R. Ch.

Le voyage accompli récemment au Caucase par M. l'académicien Dorn a donné enfin la solution d'une énigme assez curieuse. On sait que l'illustre Frœhn, ayant découvert parmi les médailles de la collection du musée asiatique de l'académie des sciences de Pétersbourg un faux rouble de Pierre le Grand, fabriqué dans le Caucase, l'attribua aux Koubetchi, petite peuplade peu connue du Daghestan, qui, depuis cette époque, paraît se livrer à la fabrication de la fausse monnaie. M. Dorn, qui est le premier voyageur qui ait visité les Koubetchi dans ce siècle, et qui a donné sur cette intéressante peuplade de curieux renseignements, a lavé ces pauvres montagnards de l'accusation que Frœhn avait portée contre eux, et il déclare que le rouble en question n'est pas de fabrication daghestanienne.

Le mémoire, dans lequel M. Dorn a publié de curieux détails sur les Koubetchi, est inséré dans les mémoires de la Société d'archéologie russe, et M. N. de Khanikoff en donne actuellement un intéressant résumé en français dans le journal asiatique de Paris.

V. L.

Le portrait de notre illustre président d'honneur, Joachim Lelewel, que M. Charles Picqué a bien voulu dessiner lui-même, sur pierre, d'après son beau tableau, sera joint à la prochaine livraison de la Revue. Des exemplaires sur papier de Chine et de grand format seront distribués aux membres effectifs de la Société présents à la réunion générale annuelle du mois de juillet prochain.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 23 janvier 1862.

Présents : MM. Chalon, *président;* le Cte de Renesse, *vice-président;* Guioth, *bibliothécaire;* et Picqué, *secrétaire-trésorier.*

La Société de numismatique de Berlin a eu la gracieuse attention d'envoyer aux numismates belges le buste d'Eckhel, qu'elle vient de faire exécuter d'après des portraits authentiques communiqués par la famille du célèbre archéologue. Le bureau décide que des remercîments seront adressés, au nom de la Société de la numismatique belge, aux numismates de Berlin.

Le Secrétaire, Camille Picqué.

Le Président, Renier Chalon.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE DE 1862.

Messager des sciences historiques, année 1861, 3e et 4e liv.; in-8o.

Notice sur une découverte de médailles romaines, à Harchies, par Dominique Van Miert, 1861; in-8o, brochure.

Revue numismatique publiée par J. de Witte et Ad. de Longpérier, nouvelle série, t. VI, année 1861, no 6, novembre et décembre; in-8o.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 30e et 31e année, 2e série, tt. XII et XIII, nos 11, 12 et 1, 1861; in-8o.

Le Cabinet historique, 7e année, 11e et 12e livraisons, novembre-décembre 1861; 8e année, 1re livraison, janvier 1862; in-8o.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 23e année, 5e série, t. III, 1re liv., septembre-octobre 1861; in-8o.

Tableau généalogique des rois grecs.

Lettre à M. Langlois, sur une monnaie attribuée à Oleg, duc de Novogorod, par MM. le général de Bartholomæi, Hildebrand et V. Langlois.

The numismatic Chronicle and journal of the numismatic Society, décembre 1861, nouvelle série, no 4.

Vaderlandsch museum voor nederduitsche Letterkunde, oudheid en geschiedenis, door C. P. Serrure, 1855, 1re partie; 1858, 2e partie; 1859-1860, 3e partie; 1861, 4e partie; in-8o.

Revue numismatique française, nouvelle série, t. VII, année 1862, no 1, janvier et février.

Das bad der Roemischen Villa bei Allenz; in-4o.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, XXXI, Bonn., 1861; in-8o.

Bulletin de la Société impériale d'archéologie, tt. I et II, 1859 et 1861.

Revue trimestrielle, 33e vol., 9e année, t. Ier, 1862; in-8o.

Das Münzkabinet der Stadt Zürich. Neujahrsblatt der Stadtbibliothek auf das Jahr 1862, par le docteur Heinrich Meyer ; brochure in-4° de 13 pages et 1 planche.

Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappen-kunde. Neue Folge. Erster Band. Fünftes Heft. Berlin, 1861 ; in-4°, brochure.

Zur Geschichte der Karischen Fürsten des vierten Jahrh. v. Chr. und ihrer Münzen, von Dr Schmidt ; Göttingen, 1861. In-4°, brochure de 16 pages.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, n° 39, 1861.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don fait par M. le Ministre de la Justice :

Médaille de la maison de sûreté cellulaire à Gand.

Bruxelles, le 25 mars 1862.

Le Bibliothécaire,

GUIOTH.

MÉLANGES.

Description générale des monnaies byzantines, frappées sous les empereurs d'Orient, depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II, par J. Sabatier. *Suite et complément de la description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, par M. Henri Cohen. Paris, Rollin, 1862, 2 vol. in-8°, avec 60 planches gravées sur cuivre, par M. Dardel.

Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de cet important ouvrage, que d'en reproduire ici la préface. Elle servira, tout à la fois, de spécimen et de prospectus. L'auteur y explique la cause qui lui a fait entreprendre ce grand travail; il indique les sources où il a puisé, le plan qu'il a suivi et les considérations générales qui en ont déterminé l'adoption :

« Dans toutes les branches si diverses de la numisma-
« tique, les collectionneurs et les amateurs, les commer-
« çants surtout, dit M. Sabatier, si j'en juge d'après ma
« propre expérience, ont besoin d'un guide pour leur éviter
« des recherches laborieuses ou difficiles, et si les nomen-
« clatures de Mionnet, dès leur publication, ont eu quel-
« que succès, c'est parce que, le premier, il est entré dans
« un système de description méthodique et détaillé des
« médailles grecques et romaines, dont il a par là facilité
« le déchiffrement et la classification. Il est à regretter

« qu'il n'ait pas apporté dans l'étude des monnaies byzan-
« tines les mêmes connaissances ou le même soin, car cette
« partie de son ouvrage est à peu près nulle, et c'est là,
« selon moi, l'une des principales causes pour lesquelles
« le goût des collectionneurs a tant tardé à se développer,
« et ne s'est pas porté d'abord sur cette branche antique
« avec autant de force que sur les deux autres séries. On
« ne saurait cependant, sans injustice, accorder à la mon-
« naie byzantine un intérêt moins puissant, puisqu'elle
« embrasse une période non interrompue de mille cin-
« quante-huit ans, dont chaque règne, depuis Arcadius
« jusqu'à la fin de l'empire grec, est représenté par des
« monnaies d'un des trois métaux. En outre, il est bien
« évident que pour l'étude de la marche et des phases de
« l'art monétaire, comme aussi sous le rapport de l'intérêt
« historique, la série byzantine s'enchaîne à la série
« romaine, dont elle ne saurait être séparée, car ce sont
« deux sœurs issues de la même famille, qui cheminent
« parallèlement et se coudoient à partir de la division de
« l'univers romain entre les fils de Théodose le Grand.
« Après le partage que cet empereur fit entre ses deux fils,
« les monnaies de l'empire d'Orient continuèrent pendant
« un certain temps, du moins pour quelques-unes, à être
« fabriquées dans les mêmes hôtels monétaires. Enfin,
« l'empire de Constantinople, qui survécut à celui d'Occi-
« dent, garda longtemps encore les mœurs, les lois et la
« langue des Romains, et les Grecs se considérèrent tou-
« jours comme les continuateurs et les héritiers de Rome,
« dont ils revendiquaient les gloires passées.

« Malgré tant de motifs cependant, la numismatique

« byzantine était restée négligée et à peu près inconnue;
« c'est à peine si, dans les grandes collections, on trouvait
« de temps en temps quelques exemplaires épars, sans
« place assignée et souvent encore accompagnés d'une
« attribution erronée. Mais tout a changé de face dès que
« M. de Saulcy a porté la lumière dans ce chaos : son
« *Essai de classification,* publié en 1839, a fait tout à
« coup ressortir l'intérêt réel de cette branche importante
« de la numismatique, et presque aussitôt de belles et
« nombreuses collections se sont formées; dès lors aussi,
« mus par un zèle louable, les possesseurs d'exemplaires
« rares ou inédits se sont empressés de les publier. Il faut
« donc le reconnaître, M. de Saulcy a posé le premier la
« base véritable d'une classification générale, et la science
« doit surtout lui savoir gré d'avoir appris à ses émules et
« à ses successeurs la véritable manière dont ils devaient
« étudier. Mais cet infatigable pionnier n'a certes pas eu
« la prétention d'épuiser son sujet, d'embrasser l'ensemble
« des types byzantins, ni de résoudre toutes les difficultés
« d'une science encore nouvelle et pour laquelle il reste
« encore beaucoup à faire, surtout vers l'époque des Paléo-
« logues. Aussi, c'est principalement dans ce coin d'un
« champ ignoré que j'ai cherché plus particulièrement à
« glaner quelques épis oubliés par le maître, tout en m'ef-
« forçant de combler les lacunes des temps antérieurs. Je
« me suis proposé pour but, en écrivant ce livre, de résu-
« mer aussi clairement et aussi succinctement que je l'ai
« pu, tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour sur la mon-
« naie byzantine, en y ajoutant les réflexions que m'ont
« inspirées une longue pratique et mon expérience person-

« nelle. J'ai cherché à signaler à peu près tous les types « connus, dont j'ai reproduit des dessins fidèles, car la « représentation d'une monnaie en donne une idée plus « précise et plus complète que la meilleure description. « Pour arriver au résultat que j'avais en vue, j'ai trouvé, « je l'avoue, peu de ressources dans les ouvrages classiques « anciens; la presque totalité de mes matériaux m'a été « fournie par ma propre collection (1), par celle de M. So- « leirol, dont j'ai acheté quelques exemplaires importants, « par quelques-unes des lettres du baron Marchant, par « l'*Essai* de M. de Saulcy, ainsi que par divers articles « publiés dans différentes revues. J'ai profité surtout des « richesses de M. le comte de Salis, dont la belle collection « est aujourd'hui réunie à celle du Musée britannique; les « collections nationales des Musées de France, de Vienne, « de Berlin et de Copenhague et celle de M. le duc de Bla- « cas m'ont été également d'un grand secours; enfin, j'ai « puisé largement dans les cartons de MM. Rollin, Feuar- « dent et Hoffmann. Partout, je suis heureux de le dire, « chez les directeurs et les conservateurs des Musées, chez « les collectionneurs comme chez les marchands de mé- « dailles, j'ai trouvé un concours aussi gracieux qu'em- « pressé, pour lequel il m'est doux d'exprimer publique- « ment la plus sincère et la plus vive reconnaissance.

« M. Cohen termine en ce moment sa Description des « monnaies frappées sous l'empire romain; il est fort à « regretter que ce savant, se bornant exclusivement à l'em-

(1) En 1856, ma collection byzantine, composée de plus de deux mille exemplaires, est devenue la propriété de M. le comte Serge Strogonoff, à Saint-Pétersbourg.

« pire d'Occident, n'ait pas jugé à propos d'adjoindre à « cette importante publication la description des monnaies « byzantines, qui se lient si intimement à la série romaine, « et qui en constituent la suite inséparable. Mieux que « personne assurément, M. Cohen eût pu satisfaire aux « exigences d'un pareil sujet et ce corps de travail, que la « numismatique réclame depuis longtemps, aurait, sous le « rapport de l'ensemble et de l'homogénéité, incontesta- « blement gagné beaucoup à être traité par la même main. « A la sollicitation de quelques amis, et sur le refus pro- « noncé de M. Cohen, je me hasarde aujourd'hui à com- « pléter et à continuer une œuvre où, sans m'assujettir « servilement à la manière et à la méthode de mon pré- « curseur, je tâche, selon la mesure de mes forces et autant « que le sujet le comporte, à rester dans les limites d'un « cadre à peu près tracé d'avance.

« Des différences bien prononcées distinguent la mon- « naie byzantine, dont le travail, les types et les légendes « affectent un caractère particulier. Pour la monnaie de « cuivre surtout, si abondante et si variée, il m'a paru « indispensable de rompre complétement avec la méthode « routinière suivie jusqu'ici, de désigner les nominaux par « les dimensions de leur module. N'est-il pas bien plus « logique, en effet, d'appliquer à chaque pièce le véritable « nom qui lui a été affecté de son temps, lorsque cette « appellation nous est connue, et qu'elle indique clairement « d'ailleurs la valeur pour laquelle chaque monnaie était « donnée et reçue? Cette méthode est si simple et si « rationnelle qu'elle a été adoptée partout et de tout temps; « car si chez quelques peuples de l'antiquité le numéraire

« a été reçu au poids, on n'a, du moins, jamais songé,
« dans les transactions, à stipuler que les payements
« auraient lieu avec des espèces d'une certaine dimension.
« Ces motifs m'ont paru suffisants pour légitimer la nou-
« velle technologie que j'adopte, d'après l'autorité des
« historiens et des chroniqueurs byzantins.

« En numismatique surtout, la science et l'érudition ne
« suffisent pas; il est reconnu que la connaissance pra-
« tique et le maniement des médailles sont indispensables.
« Pour moi, simple amateur, dont le seul mérite consiste
« peut-être dans une longue expérience, mon livre n'est
« qu'un modeste manuel où je me suis attaché à signaler
« et à résoudre, toutes les fois que je l'ai pu, les difficultés
« qui se présentent le plus fréquemment aux personnes
« qui étudient les monnaies byzantines ou qui possèdent
« une collection; elles doivent avoir une connaissance
« sommaire des règnes, de l'histoire et des vicissitudes de
« l'empire d'Orient. C'est pour leur éviter le travail et
« l'ennui de ces recherches que j'ai placé en tête de l'ou-
« vrage l'indication des dates de l'avénement et de la mort
« des empereurs, ainsi que la marche des réductions suc-
« cessives et toujours croissantes du territoire de l'empire.
« Cet exposé préliminaire ne m'a pas empêché, du reste,
« de donner à chaque règne la biographie abrégée des
« empereurs.

« L'ouvrage complet formera la matière de deux forts
« volumes in-8°, conformes en tout pour le papier et l'im-
« pression à ceux qui composent la *Description des mon-*
« *naies frappées sous l'empire romain*, par M. Cohen.
« Tous les types connus des monnaies byzantines sont

« gravés avec fidélité sur les planches nombreuses qui font « partie de ce livre ; la reproduction en a été confiée à la « main exercée de M. Dardel. »

Le premier volume vient de paraître et le second sera terminé dans le mois de juillet prochain.

Inutile de dire que l'auteur a tenu toutes ses promesses et a satisfait à ce que les plus exigeants étaient en droit d'attendre de lui. M. Sabatier avait, depuis longtemps, fait ses preuves, et la numismatique byzantine, tout particulièrement, était l'objet de ses études favorites. Il se trouvait là sur son terrain et pouvait marcher droit au but avec une rapidité qui, pour tout autre, eût été un écueil insurmontable. Aussi, la *Description générale des monnaies byzantines* deviendra le manuel indispensable de tous les amateurs. On ne pourra plus avoir la prétention de faire une collection de médailles romaines, sans avoir sous la main les ouvrages de MM. Cohen et Sabatier, qui dispensent de tous les autres et tiennent lieu de toute une bibliothèque.

R. Ch.

The numismatic chronicle and journal of the numismatic society. New series, n° V, in-8°.

Cette livraison contient les articles suivants :

1° *Médailles des rois de la Cappadoce*, par M. Max. Borrell, esq. ;

2° *Sur le monnayage de cuivre des Anglo-Américains*, par le Rév. H. Christmas ;

3° *Sur un esterlin de Marie d'Artois,* par M. S. Sharp, esq.;

Nous avons donné, dans nos *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur,* que M. Sharp semble n'avoir pas connues, une monographie complète du monnayage de Marie d'Artois, à Meraud (Poilvache).

4° *Anciennes monnaies de la Germanie,* par M. F. Fairholt, esq.;

Il s'agit, dans cet article, de ces monnaies d'or qui ont tant d'analogie avec les pièces gauloises, et que les Allemands nomment *Regenbogen Schusselchen,* monnaie qu'on trouve surtout dans la vallée du haut Danube.

5° *Quelques médailles romaines inédites, avec leur explication historique,* par M. F. W. Madden, esq.;

6° *Description de quelques monnaies juives inédites,* par le Rév. Churchill Babington, B. D.;

7° *Jetons* (Tokens) *du comté de Kent, au* XVIIe *siècle,* par M. H. W. Rolfe, esq.;

8° *Note sur les publications récentes, relatives à la numismatique;*

9° Mélanges.

Quatre planches accompagnent cette livraison.

R. Ch.

Le cabinet des médailles de l'université de Leyde s'augmente incessamment d'un certain nombre de médailles contemporaines et de séries monétaires de pays éloignés, avec lesquels la Hollande entretient des relations commerciales. Nous continuons à donner ici le résumé de la liste

de ces accroissements. Le savant et obligeant conservateur, en la publiant périodiquement dans le *Leydsche Courant,* rend par là un double service aux numismates : tout en leur faisant connaître les nouvelles richesses du médaillier, il signale encore à leur attention des monnaies et des médailles étrangères, d'une frappe récente et dont ils peuvent ignorer l'existence.

La vingt-septième et la vingt-huitième médaille de la collection des monuments de l'Europe, gravées par J. Wiener, ont été reçues dernièrement. Elles représentent la cathédrale de Chartres et la synagogue de Cologne.

Voici maintenant une suite de monnaies du Japon actuellement en circulation et arrivées au cabinet grâce à l'intermédiaire du ministère des colonies. Ces monnaies sont le *Kobang,* pièce d'or de forme ovale, ayant à peu près le tiers de la grandeur et du poids de l'ancienne; la moitié, le quart et le huitième du Kobang, pièces d'or de forme oblongue; l'*Itziboe,* monnaie d'argent oblongue, et le *Tempo* ou *Mas,* grande monnaie de cuivre de forme ovale et percée d'un trou carré au milieu. A ces pièces viennent s'ajouter le vieux *Kobang* et la *Risive,* émis en 1856, et valant un demi-dollar. La dernière de ces deux monnaies, à cause des difficultés qu'elle présentait dans les transactions avec les étrangers, a été retirée de la circulation au bout de quelques semaines.

Si la civilisation d'un peuple est en raison directe de ses connaissances numismatiques, le Japon nous paraît être le pays le plus avancé de l'Asie. Que les bibliographes, qui prépareraient une nouvelle édition de la *Bibliotheca numaria,* soient prévenus : il faudra qu'ils y inscrivent le

nom du *numismatiste* japonais Kon tô zin dsin. Cet illustre lettré, l'Eckhel de sa patrie, a publié, en 1810, à Jedo, un ouvrage en 8 petits volumes in-8°, sous le titre de : *Description et représentation des monnaies d'or et d'argent du Japon*. Ce livre doit être un prodige d'érudition, car il ne contient pas moins de 544 figures de monnaies. Nous ne serions pas étonné après cela d'apprendre qu'il existe aussi une Revue numismatique japonaise. Nos confrères de Hollande nous le diront peut-être un jour.

Voici encore quelques pièces intéressantes reçues par le cabinet : des monnaies fort rares de Catalogne et de Barcelone, frappées en 1808, et plus tard, pendant le siége de cette ville par les Français. C'est à Tarragone et à Palma, que la Junte espagnole a fait frapper ces monnaies. Il paraît que les monnaies catalanes deviennent de plus en plus rares. La Catalogne, jusque de nos jours, a eu sa monnaie à elle. En 1852 seulement, le gouvernement espagnol, pour arriver à l'uniformité du système monétaire dans tout le royaume, a retiré de la circulation les espèces de fabrique catalane, en donnant en échange du papier monnaie (papel calderilla). Le médaillier de l'université a reçu des exemplaires à fleur de coin des monnaies catalanes de bronze, frappées en 1846. Cela nous prouve que la centralisation, monétaire du moins, n'est pas de vieille date en Espagne.

Citons, pour finir, d'affreuses monnaies marocaines d'argent et de cuivre, frappées de 1856 à 1862, et diverses médailles espagnoles, entre autres, celle du mariage des deux infantes, filles de Ferdinand VII, et le grand jeton de bronze, exécuté par le médailleur Casalt, en 1857, à l'occasion de la naissance du prince des Asturies.

En 1859, Gori a gravé, à Florence, la monnaie du nouveau royaume d'Italie. Elle porte :

VITTORIO EMANUELE RE ELETTO.

Les coins de la monnaie frappée en 1861, à Milan, sont de Ferraris. Sa légende est :

VITTORIO EMANUELE II RE D'ITALIA.

Gênes, l'ancienne et riche république, qui, au temps de sa grandeur, a émis tant de monnaies, a vu fermer définitivement, en 1861, son atelier monétaire qui, depuis quelques années déjà, n'était plus en activité.

CAM. P.

Numismatique de Cambrai, par C. ROBERT. Paris, Rollin, 1862. In-4°, 381 pages et 56 planches gravées sur cuivre.

Parmi les nombreuses monographies numismatiques qui ont paru, en France, depuis une vingtaine d'années, le nouvel ouvrage de M. Ch. Robert se place au premier rang. Il réunit au mérite d'une exécution matérielle parfaite, celui, préférable encore, d'une érudition immense et d'une sagacité qui n'est jamais en défaut.

M. Robert n'a pas voulu se borner à décrire les monnaies épiscopales et chapitrales, il a admis dans son cadre tout ce qui pouvait avoir rapport aux monuments métalliques de la ville de Cambrai et du Cambrésis : méreaux, médailles, monnaies, jetons et même les *assignats*, cette

désastreuse monnaie de la grande révolution de 1789. L'extension que l'auteur a donnée à son livre et dont personne n'a le droit de se plaindre, lui offre la garantie de n'être pas complétement absorbé dans un futur volume de M. Poey-d'Avant. Il n'est plus exposé qu'à une *annexion* partielle qui ne fera pas oublier l'ouvrage primitif.

Après une introduction courte, mais substantielle, dans laquelle l'auteur examine et discute les origines inconnues de Cambrai et l'histoire si obscure de ses premiers temps, il indique les six grandes divisions de son livre.

1° *Période romane.* Comprenant les monnaies mérovingiennes, carlovingiennes et celles de Saint-Géry.

2° *Moyen âge et Renaissance.* Monnaies et jetons épiscopaux, monnaies et méreaux du chapitre, méreaux de Saint-Géry.

3° *Fin du* XVIe *siècle et* XVIIe *siècle.* Les puissances se disputent Cambrai. Époque riche en médailles, monnaies obsidionales et jetons historiques.

4° *Fin du* XVIIe *siècle et* XVIIIe *siècle.* Cambrai réunie à la France. Les monnaies ont cessé, il ne reste que des médailles, des jetons et des méreaux.

5° *Assignats.*

6° *Dix-neuvième siècle.* Médailles et jetons.

M. Robert constate qu'il n'existe aucune monnaie gauloise ou romaine qu'on puisse attribuer, avec quelque probabilité, au territoire qui fut depuis le Cambrésis.

Les pièces mérovingiennes de *Cameracum* consistent en cinq variétés de triens, avec les noms de monétaires : ALANCUS, BEDEGHISI et LANDEBERTO.

Les monnaies impériales sont plus nombreuses. L'au-

teur, qui, jadis, avait soutenu, avec M. de Longpérier, que le denier au monogramme cruciforme ne pouvait remonter qu'à Charles le Chauve, reconnaît que l'opinion contraire, celle de MM. de Coster et Cartier, a aujourd'hui prévalu chez la plupart des numismates. On a des monnaies de Cambrai de Pepin, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Lothaire, de Charles le Chauve, de Zuentibold (le fameux denier que possédait le chanoine Mutte et qui n'a pas été retrouvé), de Charles le Simple, d'Otton I et de Henri II. Pepin, Charlemagne et Charles le Chauve ont de plus frappé à Saint-Géry, abbaye située sous les murs de Cambrai, et que Charles-Quint fit abattre en 1543 pour y ériger une citadelle.

Les monnaies et jetons des évêques et archevêques forment naturellement la partie principale de l'ouvrage, celle que l'auteur avait entreprise depuis longtemps et, pour le complément de laquelle il n'a épargné ni soins ni démarches. Aussi sa monographie est-elle à l'embryon de M. Tribou ce que le Parthénon est à la cabane. C'est une œuvre parfaite à laquelle on ne pourra ajouter que bien peu de chose. Et, au surplus, les quelques monnaies que le hasard ferait surgir viendraient se placer tout naturellement et sans encombre dans le cadre ouvert par lui.

Mais il est inutile de poursuivre plus loin l'analyse d'un livre que tous les numismates de la Belgique et du nord de la France devront avoir dans leurs rayons. Ajoutons, cependant, — et ceci est un attrait puissant pour les amateurs — que les planches sont délicieusement gravées et dessinées de *main de maître*. M. Robert les a signées.

R. Ch.

Des anneaux et des rouelles, antique monnaie des Gaulois. Notice par M. le comte Hippolyte de Widranges. Bar-le-Duc, imprimerie de Mme Laguerre, 1861, in-8°, 16 pages et 6 planches.

L'auteur adopte et défend l'opinion, souvent émise, que la monnaie primitive des Gaulois fut des anneaux de différents métaux, puis des rouelles de diverses grandeurs, d'or, d'argent, de cuivre ou de plomb. Il décrit et représente un grand nombre de ces singuliers objets, la plupart trouvés à Boviolles, département de la Meuse, dans l'emplacement d'une ancienne ville ou agglomération gauloise, qu'on nomme aujourd'hui le *châté* ou le *châtel*.

A cette localité appartiennent, selon M. de Widranges, les monnaies gauloises qu'on y déterre fréquemment, ayant, d'un côté, une tête de femme casquée et, au revers, le cheval galopant à gauche avec la légende ΚΑΛ, ΚΑΛΤV ou ΚΑΛΘV.

Parmi les rouelles que l'auteur a fait graver sur ses planches, il s'en trouve qui ont jusqu'à 7 centimètres de diamètre, et qui ressemblent, à s'y tromper, à des roues d'horloge avant la taille des dents. Nos ancêtres, il faut en convenir, avaient là imaginé de singulières monnaies, peu commodes et assez difficiles à fabriquer. Mais *De gustibus non disputandum*. Ne serait-ce pas d'elles qu'est venue l'idée de représenter la Fortune perchée sur une roue?

R. Ch.

Catalogue périodique de médailles et monnaies grecques, romaines, du moyen âge et des temps modernes, avec indication de leurs prix. Accompagné d'un bulletin ou chronique numismatique, paraissant le 15 de chaque mois. Paris, chez M. Hoffmann, marchand de médailles, rue Sainte-Anne, 64. N° 1, 15 avril 1862, in-8°, 16 p.

M. Hoffmann entreprend, pour le commerce des médailles, ce qu'ont fait pour les livres, depuis plusieurs années, MM. Techener, Aubry, Claudin et autres, c'est-à-dire la publication d'un catalogue avec prix, paraissant à époques fixes.

Il promet de tenir, dans sa chronique, les amateurs au courant de tous les faits qui peuvent modifier le prix des médailles, et de les prémunir contre les déceptions que les *trouvailles occultes* ne leur font que trop souvent éprouver. Nous applaudissons à ses bonnes intentions. Mais pourra-t-il les réaliser, et sera-t-il toujours mis à même par ses confrères de trahir ainsi les *secrets du métier?* Il est permis d'en douter.

R. Ch.

Beschreibung der bekanntesten Kupfermünzen von Joseph Neumann, xiv Heft, Prag, 1861.

Cette quatorzième livraison, qui commence le troisième volume, concerne les monnaies de la Chine, du Japon, de la Corée et de l'empire d'Annam. Elle est accompagnée de dix-huit planches. La livraison suivante contiendra les monnaies des établissements européens dans l'Asie orientale.

R. Ch.

Münzstudien. — Neue Folge der Blätter für Münzkunde Herausgegeben von H. Grote. Nr. VI, Leipzig, 1862, 5 planches.

Le sixième numéro de la nouvelle suite du *Journal de Numismatique* de M. le Dr Grote vient de paraître. Les livraisons suivantes se succéderont avec plus de rapidité, de manière à former annuellement un volume. Les matières qu'elles contiendront sont déjà annoncées. Voici les articles de la dernière livraison :

1° *Les Solidi et les Denarii des Mérovingiens.*

D'où viennent les deux espèces de solidus, de 40 et de 12 deniers? M. Grote trouve que jusqu'ici les numismates allemands et français qui ont traité de cette question controversée ne l'ont pas résolue d'une manière assez satisfaisante. Il la reprend donc en s'appuyant, au début de son travail, sur le grand ouvrage de M. Mommsen qui embrasse l'histoire du système monétaire romain jusqu'au déclin de l'Empire. Nous regrettons de ne pouvoir passer ici en revue les différents chapitres de l'étude de l'éditeur des *Münzstudien,* qui est très-complète.

Tout en rendant justice à son érudition étendue et variée, nous sommes forcé de constater que les idées fondamentales émises par lui sur la double monnaie de compte dans le royaume franco-mérovingien et le solidus en général, sont, à peu de différence près, celles que M. E. Thomas a exposées avec infiniment de science et de lucidité dans sa *Description de cinq monnaies franques inédites trouvées dans le cimetière romain d'Envermeu, etc. Dieppe,* 1854.

M. Thomas, contrairement à la plupart des numismates

français, et particulièrement, — pour ne citer que les plus grandes autorités dans cette matière, — à MM. de Pétigny et Guérard [1], n'admet dans les codes des peuples germaniques qu'une seule espèce de sou, le sou d'or de 84 grains. Il établit, en outre, qu'il y avait deux espèces de deniers, dont l'une répondait à la quarantième, et l'autre à la douzième partie du sou d'or.

Maintenant voici ce qu'avance M. Grote dans son article : « Il n'y avait pas plus dans le royaume des Franks méro-« vingiens deux monnaies ou valeurs différentes que deux « espèces différentes de systèmes monétaires existant l'un à « côté de l'autre, mais on admettait deux manières de comp-« ter, ayant entre elles des rapports aussi étroits que ceux « qui existent entre les florins de convention et les *Lire* « *austriache* (= 1 : 3) : le solidus = 13 1/3 saigas ou = « 40 deniers, le Scudo austriaco = 2 florins ou = 6 lire. « La différence ne repose donc pas sur la coexistence de « deux espèces de solidus, mais sur la circulation simul-« tanée de deux espèces de deniers. Cette manière de voir « n'est due à aucun numismate français contemporain. « Wiarda l'avait émise dans son *Histoire de la loi salique,* « p. 296, mais sans la développer. »

[1] M. de Pétigny dit dans la Revue française en rendant compte de l'ouvrage de M. Thomas, 1855, p. 70 : « Nous étions seulement en désac-« cord sur ce point (M. Guérard et lui), que le denier répondait selon « M. Guérard au sou d'or chez tous les peuples germaniques, et selon « nous au sou d'or dans la Gaule et au sou d'argent dans la Germanie ; « d'où nous tirions cette conclusion, que le sou des codes austrasiens « avait une valeur inférieure de plus des deux tiers à celle du sou de la « loi salique. »

Nous nous contenterons de rapprocher de cette proposition ces quelques lignes prises aux *Considérations historiques sur les systèmes monétaires en usage chez les Franks aux* VIe *et* VIIe *siècles,* dont M. Thomas fait précéder la description des monnaies d'Envermeu : « L'identité du sol dans « toute l'étendue de la monarchie mérovingienne nous est « connue, tenons donc pour certain que le denier ripuaire « et les saïga allemand et bavarois sont une seule et même « monnaie d'argent, valant la douzième partie du sol d'or, et « par conséquent, fort différente du denier frank salien qui « n'en valait que la quarantième. » Nous croyons être fondé à dire que la thèse de M. Grote est simplement la répétition de celle de M. Thomas, qui, lui aussi, a fort bien mis à profit les textes des lois Salique et Ripuaire. C'est ce qu'il faut rappeler ici, car depuis la chute de l'empire, il ne nous avait pas été donné de voir, *horrendum dictu,* un Germain dépouiller un Gaulois, sans le savoir, sans doute.

2° *Études sur la monnaie des Lagides,* par M. A. Schledehaus, d'Alexandrie;

3° *Monnaies de la ville de Lüdinghausen,* par M. Grote;

4° *Deniers des seigneurs de Büren,* 2e supplément, par M. Grote;

5° *Les plus anciennes monnaies russes.* Dans cet article de M. Grote, on voit reparaître la trop fameuse monnaie d'argent de Jaroslaw, cette cause de schisme pour les numismates du Nord;

6° *Monnaies du moyen-âge :* Une monnaie de Manuel Paléologue, une obole du roi Rodolphe II de Bourgogne, des deniers de l'évêque Bernward de Hildesheim, une obole d'Andernach, un demi-schilling de Trèves (?), une mon-

naie du comte Henri XIII de Henneberg, et des monnaies de Fulda ;

7° *Bractéates de Goslar et de Quedlinbourg de la découverte de Freckleben,* par M. Grote ;

8° *Les armes de Lithuanie ;*

9° *Le cours des Kauris ;*

10° Des notes et des rectifications pour le 1er et le 2e volume des *Münzstudien.*

Dans une longue note supplémentaire à son *Étude sur les monnaies carlovingiennes de Lotharingie*, p. 68, M. Grote est amené à parler du denier de Charlemagne, à la légende B A B, publié dans le 4e volume de la *Revue numismatique française,* p. 193, par M. A. de Barthélemy, et attribué par nous à saint Bavon, de Gand, *sancti Babonis.* Nous avons cru devoir lire, avec raison, la légende de la manière suivante : SC BABS (*Revue de la numismatique belge*, 3e série, t. IV, p. 413). M. Grote, sans rejeter positivement notre lecture, voudrait faire des deux caractères A, placés l'un sous l'autre, la seule lettre A, et lire *BABacum* (Bavay), en laissant inexpliqués les deux S de la légende. Cette attribution nouvelle de M. Grote ne nous paraît pas heureuse : la légende, nette et précise, de BAVACA CIVITAS, que l'on trouve sur deux deniers de Charles le Chauve (1), ne permet pas de voir une seule et même localité dans des noms écrits si différemment.

Plus loin, dans une note sur le gros tournois, à la légende DNS DE MONTEVL', M. Grote accepte la rectifi-

(1) On a lu à tort *Lavaca civitas* sur un des deux.

cation proposée par M. C. L. Grotefend, qui donne la pièce à un seigneur *de* MONTE *VaLconis*, Fauquemont, Valkenberg, près de Maestricht. Nous réclamons pour nos deux honorables confrères, MM. Chalon et de Coster, la priorité de cette attribution, que l'on trouvera dans la *Revue de la numismatique belge*, 3e série, t. V, p. 258.

11° Tableaux synoptiques des monnaies allemandes d'or et d'argent.

CAM. P.

Collection de monnaies et médailles de l'Amérique du Nord, de 1652 *à* 1858, *offerte à la Bibliothèque impériale, tant au nom du gouvernement fédéral et des citoyens des divers États de l'Union américaine qu'en son propre nom, par* ALEXANDRE VATTEMARE. *Catalogue avec notices historiques et biographiques.* Paris, imp. de A. Lainé et J. Havard, 1861, petit in-8° de 135 pages.

Cette collection, unique en Europe et peut-être même en Amérique, a été réunie par les soins et l'activité intelligente de M. Vattemare, l'homme-collection par excellence. Elle se compose de 381 pièces, médailles ou monnaies, parmi lesquelles se trouvent des choses de la plus grande rareté. Il semble qu'avant M. Vattemare le goût de la numismatique n'avait pas traversé l'Océan. Le Yankée, positif et matériel comme nos paysans, fabriquait des monnaies pour s'en servir, et les laissait s'user sans penser à conserver des exemplaires de collection.

Depuis quelques années les choses sont, dit-on, bien changées. La maladie des médailles, comme toute maladie

nouvelle, a fait les plus grands ravages aux États-Unis. Le virus inoculé par M. Vattemare s'est propagé avec une rapidité effrayante et tel *cent,* naguère dédaigné comme un vieux bouton, se paie, aujourd'hui, trois ou quatre fois son poids d'or.

Lors de ses premières recherches, M. Vattemare ne sachant à qui s'adresser, alla trouver le maire d'une grande ville qu'il ne nomme pas. Ce maire complaisant comme on n'en voit pas en Europe, l'accompagna lui-même chez les principaux boutiquiers et leur recommanda de faire, dans le but indiqué, le triage de leurs monnaies. Les percepteurs du péage sur les ponts et sur les routes soumettaient les pièces qu'ils recevaient à un examen minutieux. Tout ce qu'on découvrait ainsi de nouveau était apporté immédiatement à l'auteur du système d'échange international.

Les médailles qui ne sont pas faites pour la circulation, pour un usage utile et productif, étaient plus faciles à trouver. Le gouvernement remit à M. Vattemare toutes celles dont il avait la distribution. Les autres proviennent en général des personnages célèbres en l'honneur desquels elles ont été frappées. En Amérique, comme chez nous, quand on a l'honneur d'être *médaillisé* on n'est pas fâché de le faire savoir *urbi et orbi.* L'homme est partout à peu près le même, et les plus modestes en apparence ne sont très-souvent, en réalité, que les plus adroitement vaniteux.

R. Ch.

La troisième lettre du général de Bartholomæi, publiée dans ce volume, p. 23, renferme, sous le n° 148, un dirhem de l'année 748 que j'ai attribué au Djobanide el-Achraf. Cette pièce n'est pas inédite, on la trouve dans le supplément du Catalogue de Fraehn dont on doit la publication à M. le conseiller d'État actuel Dorn; cette inadvertance provient de ce que la pièce étant classée parmi les monnaies des États de Chirwan, a échappé à mon attention. Fraehn suppose qu'elle appartient à Kaikobad et hésite pour la localité entre *Serwan,* ville du Sedjestan, ou *Sebsewar* dans le Khoraçan.

F. Soret.

Nous avons vu dernièrement, chez M. Arnold, libraire à Bruxelles, un livre d'heures du xve siècle, écrit — comme semblent l'indiquer quelques noms de saints particulièrement en honneur dans le Tournaisis, — pour un couvent de femmes des environs de Tournai. A un des feuillets sont attachées seize petites plaques de dévotion, de confrérie et de pèlerinage, en argent, frappées en creux d'un côté et en relief de l'autre, datant du xve et du xvie siècle. Elles sont bien conservées, d'un joli style et de forme ronde, à l'exception de deux. Il y en a de Notre-Dame *de Reins,* de saint Quentin, du Saint-Sacrement des Miracles, de Bruxelles, Notre-Dame de Hal, etc. Quelques-uns de ces petits objets d'orfèverie paraissent avoir été des ex-voto offerts à des églises privilégiées. Ils sont aujourd'hui assez rares, et nous souhaitons qu'on en puisse découvrir beaucoup d'autres, car ils présentent, pour la numismatique,

presque autant d'intérêt que les méreaux d'église, auxquels ils seront, croyons-nous, souvent, si pas toujours supérieurs par l'exécution artistique. Ce qui a aidé à leur destruction, c'est d'être d'argent. Si ce n'avait été qu'un plomb vil comme la laide *enseigne de pèlerinage*, la petite plaque votive en métal repoussé ne fût pas tombée dans le néant des numismates, qu'on appelle creuset.

CAM. P.

Le sixième supplément à Van Loon, publié par l'Académie Royale d'Amsterdam, vient de paraître. Ce cahier composé de 77 pages de texte et de 8 planches contient la description de 82 médailles, des années 1767 à 1772. Le texte, rédigé avec le plus grand soin, est dû à une commission émanée de l'Académie et formée des numismates et des historiens les plus autorisés du pays, MM. *J. Dirks, L. Ph. C. Vanden Bergh, C. Leemans et J. Van Lennep.*

R. CH.

Beiträge zur Geschichte des Geld- und Münzwesens in Deutschland, erster und zweiter Abschnitt, von A. SOETBEER.

Ces études sur l'histoire monétaire de l'Allemagne font partie d'un ouvrage plus considérable que l'auteur a publié sous le titre de *Recherches pour servir à l'histoire de l'Allemagne*. M. Soetbeer, comme M. Müller dans son *Histoire de la monnaie allemande*, s'est livré à un travail de

synthèse, dans lequel il examine d'abord, à un point de vue purement historique et économique, la monnaie des Germains jusqu'à la chute de l'empire romain d'Occident, puis il fait une esquisse du système monétaire de l'empire romain depuis Constantin I jusqu'à Justinien. Des considérations sur la monnaie des Vandales, des Ostrogoths, des Visigoths, des Bourguignons et des Lombards viennent naturellement servir de corollaire à cette esquisse. M. Soetbeer s'est plutôt occupé du système métrique de ces différents peuples que de leur monnaie proprement dite. Nous ne lui en faisons pas un reproche : car l'application de la métrologie à la numismatique a singulièrement ajouté à l'importance de cette dernière science.

Cam. P.

Le Bulletin scientifique de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg renferme, en date de novembre, un compte-rendu fort intéressant du voyage effectué dans les provinces du Caucase, voisines de la mer Caspienne, par M. l'académicien Dorn ; les matériaux qui intéressent l'histoire de ces peuples, leur littérature, leur langue, etc., rapportés par le savant voyageur, sont abondants et précieux ; la numismatique orientale n'a point été négligée, et M. Dorn a enrichi le musée de l'Académie d'un certain nombre de pièces dont plusieurs sont du plus grand intérêt, en particulier le premier spécimen connu d'une monnaie Bouweïde en or, savoir : un dinar, frappé à *Qom*, par *Rocka ed daula Abou-Aly*. En outre, M. Dorn a rapporté de Tiflis tous les matét

riaux nécessaires pour publier la description du riche cabinet de médailles Sassanides, appartenant au général de Bartholomæi, qui a confié à son confrère le soin de les éditer en même temps que les Sassanides de l'Académie Impériale, déjà prêtes pour la publication; la réunion de ces deux importants catalogues promet à la science une riche moisson de nouveautés.

F. S.

Au commencement de février, on a découvert aux environs d'Érivan, en creusant un canal d'irrigation, deux cent quatre-vingt-deux petites monnaies appartenant aux derniers Houlagouïdes. Le général de Bartholomæi, qui a pu les étudier, y a reconnu une pièce *d'Oeldjaïtan,* mal conservée, frappée à *Samsoun;* vingt-huit de son successeur *Abousaïd,* presque toutes avec la date de la 33e année de l'ère Ilkhanide; dix-huit de *Mohammed Khan,* toutes frappées en 738; de *Satibeg,* trente-six exemplaires de l'an 739, soixante-cinq pièces de *Soleïman,* des années 740 à 744; une seule pièce de *Djehan Timour*, et cent trente-trois *d'Anouchirwan,* des années 745 à 748, ce qui fixe à l'an 749 la date de l'enfouissement.

F. S.

Le premier numéro de l'*Indicateur Suisse,* pour l'année 1862, renferme une note intéressante de M. Morel Fatio, qui fait connaître une monnaie inédite de Jacques

Mandello, comte de Macagno; elle est frappée en imitation des schilling de Lucerne, et porte la date 1623 qui est nouvelle. Cette imitation a de l'analogie avec celles que les comtes de Desana se sont souvent permises. Il serait à désirer, ajoute l'auteur, qu'un examen minutieux de toutes les monnaies suisses de 1550 à 1700 fût entrepris et mit au jour d'autres imitations des fabriques d'Italie.

F. S.

Le général de Bartholomæi a entrepris le catalogue descriptif de la riche suite Arsacide qu'il possède. Cet important ouvrage, qui sera accompagné de plus de 400 figures exécutées avec le plus grand soin, ne tardera pas à paraître, et enrichira la science d'un très-grand nombre d'inédits.

F. S.

La plus ancienne de toutes les revues numismatiques, la *Numismatische Zeitung* de M. le pasteur Leitzmann, à Weissensée, est entrée dans sa vingt-neuvième année. Cet estimable recueil a poursuivi sa longue carrière toujours paisible, toujours égale, sans changer de direction, de format ni même de papier.

R. Ch.

Parmi les nouveaux types de monnaie que 1861 a vu éclore, on remarque le double thaler de Frankfort à la tête

de femme. Cette pièce, dont les journaux politiques ont parlé plusieurs fois, offre, dit-on, le portrait très-ressemblant de la..... Mais la Revue est un recueil *sérieux*, qui ne doit point se permettre de pareils cancans. Portrait ou non, la tête qui personnifie la FREIE STADT FRANKFURT, est bien certainement celle d'une jolie femme. Nous ne voulons pas en savoir davantage. (*Voir* pl. XIII.)

R. Ch.

MM. A. Berty et Louis Lacour ont entrepris la publication d'un *Annuaire de l'Archéologue, du Numismate et de l'Antiquaire,* à partir de 1862. Ce petit volume est rédigé sur le même plan et imprimé du même format que l'*Annuaire du bibliophile* qui paraît depuis trois ans. Il contient une foule de renseignements utiles. Nous y avons remarqué la note suivante :

« On a découvert, à quelques lieues de Vienne (en « Dauphiné), trois sols d'or de Childebert, roi de France, « frappés à Marseille, et portant la légende *Massilia ;* tête « diadémée à gauche; à gauche, dans le champ, en regard « de la tête, la lettre B; au revers *Hildebertus rex,* gros « pointillé pour grènetis; dans le champ, une croix ornée « des lettres M. A. On ne connaissait jusqu'ici que quatre « exemplaires de ces monnaies, dont une appartient au « musée d'Avignon et une seconde à un antiquaire de « Paris. Les deux autres avaient été achetées par un mar- « chand d'antiquités de Paris, au prix de mille francs « chacune. »

De semblables indications sont précieuses pour éviter toute surprise dans le commerce des médailles.

R. Ch.

L'amateur de Cambrai, à qui appartient le précieux sceau du chapitre de Liége transféré à Louvain, publié par M. Chalon dans la dernière livraison de la Revue, est M. Delattre, receveur municipal et possesseur d'un véritable musée cambrésien. La matrice est en cuivre, un peu fruste et sans manche.

Cam. P.

L'autre jour a eu lieu, chez M. Heussner, libraire, et par les soins de M. de Coster, la vente du cabinet de feu M. le chanoine Bellefroid, professeur au séminaire de Saint-Trond. Cette collection fort variée ne contenait pas de monnaies réellement rares, ni de suites importantes. Son propriétaire ne s'était pas obstinément renfermé dans la numismatique d'une province; il avait voulu avoir un peu de tout : Rome ancienne et moderne, la France, le Brabant, la Flandre et les autres provinces belges, l'Angleterre, l'Allemagne et la plupart des pays de l'Europe étaient plus ou moins représentés dans le médaillier de M. Bellefroid.

Ses médailles et jetons ne décèlent pas plus le *spécialiste* que ses monnaies, seulement nous trouvons là des pièces vraiment remarquables. Telles sont les médailles du

mariage de Charles-Quint avec Isabelle de Portugal, vendue 82 francs, et de Jean-Frédéric de Saxe, vendue 46 francs.

La Bibliothèque royale a acquis au prix de 46 francs le beau bronze inédit de Marguerite d'Autriche. La fille de César-Maximilien, poëte et femme savante, non comme Bélise et Philaminte, mais bien comme Mme de Sévigné, est représentée par le médailleur français dans tout l'éclat de sa jeunesse. La beauté de *la gente demoiselle Margot* a toujours été celle de l'esprit; le métal impitoyable l'atteste : il ne savait mentir alors, pas même pour les jeunes femmes.

La médaille d'Albert V de Bavière, dont un habile orfèvre avait fait un joyau du travail le plus délicat, a été acheté 295 francs pour le cabinet du duc d'Aremberg. Le jeton en or des États de Namur, dû à l'élégant burin de Van Berckel, et d'une excessive rareté, a été payé 82 francs; une médaille d'or des Volontaires Limbourgeois, de petit module et avec bélière, a atteint le chiffre de 122 francs. Les jetons sont décidément toujours à la hausse; on les demande plus que jamais, et, chez nous, l'on peut dire, qu'ils priment les monnaies. Exemple : cinq jetons de cuivre ont rapporté ensemble 112 francs : c'étaient deux *Gettoirs faits à Malines* et rappelant vraisemblablement l'institution de la Toison d'or, les jetons de la mort de Charles-Quint, Van Loon, t. I, p. 23; de Guillaume de Clèves, variété inédite; d'Anne de Lorraine, duchesse de Croy, Van Loon, t. I, p. 216, n° 2, et de la famille Van der Werf d'Anvers, à la date de 1579.

CAM. P.

Numismatique béthunoise. Recueil historique de monnaies, méreaux, médailles et jetons de la ville et de l'arrondissement de Béthune, par L. Dancoisne. Arras, 1859, in-8°,254 pages et 27 planches.

Bien que portant la date de 1859, ce volume, tiré à 200 exemplaires, n'a paru que depuis quelques mois. Notre collègue, M. de Coster, qui s'est chargé de rendre compte de cet important travail, en a été empêché jusqu'ici par une longue indisposition. Nous sommes donc forcé de remettre au numéro suivant la notice qu'il avait promise.

R. Ch.

Le catalogue des vases peints du célèbre musée Campana, dont le gouvernement français a confié la rédaction à notre savant confrère, M. le baron J. de Witte, retardera de quelques mois la publication si impatiemment attendue de son *Histoire des empereurs gallo-romains* du IIIe siècle.

R. Ch.

Nous apprenons avec peine la perte que vient de faire la numismatique par la mort de M. Fénélon Farez, conseiller à la cour d'appel de Douai et l'un de nos associés étrangers.

R. Ch.

ERRATA.

Page	40,	ligne	10,	بلاه	*lisez :*	بالله
—	70,	—	5,	لربق	—	اربق
—	76,	—	6,	اخلات	—	اخلاط
—	81,	—	dernière,	وثللث ين	—	وثلاثين
—	83,	—	1,	conformation,	—	conservation.
—	83,	—	8,	*Sáte,*	—	*Sáti.*
—	89,	—	5,	سهية	—	سبعية
—	91,	—	6,	شنيرا	—	شيرا
—	93,	—	avant-dernière,	*Boulák,*	—	*Boulák.*
—	104,	—	2,	145,	—	125.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE DE 1862.

Le Cabinet historique, 8e année, 2e et 3e livraisons, février et mars 1862; in-8o.

Numismatique béthunoise, recueil historique de monnaies, méreaux, médailles et jetons de la ville et de l'arrondissement de Béthune, par L. Dancoisne. Arras, 1859; in-8o.

Bibliothèque de l'école des Chartes, 23e année, 5e série, t. III, 2e liv., novembre-décembre 1861; 3e livraison, janvier-février 1862; in-8o.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1862.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 31e année, 2e série, t. XIII, nos 2 et 3, 1862; in-8o.

Catalogue périodique de médailles, monnaies, etc., avec indication de leurs prix, etc., brochure de 16 pages in-8o. Paris, no 1, 15 avril 1862.

Revue numismatique française, nouvelle série, t. VII, année 1862, mars et avril.

Annuaire de la Société libre d'Émulation de Liége pour l'année 1862. Petit in-8o.

Handelingen van het genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noordbrabant over het jaar 1861. Bois-le-Duc, 1862.

Catalogue de livres de numismatique et d'archéologie qui se trouvent chez M. Rollin, 12, rue Vivienne, à Paris, 1860; in-8o.

Catalogue de livres de numismatique et d'archéologie qui se trouvent chez MM. Rollin et Feuardent, antiquaires, 12, rue Vivienne, à Paris, 1862; in-8o.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. V, 1862; in-8o.

CABINET NUMISMATIQUE.

Dons faits par M. Landré, d'Amsterdam, correspondant de la Société :

Jetons de Van Loon, de 1577 à 1696	40
Jetons de Harlem et de Gibraltar	2
Médailles de la mort de Gustave-Adolphe, de Louis XIV, de Catherine II et de Paul Petrowitz et Marie Federowna à leur arrivée à Bruxelles	4
Monnaies de cuivre des provinces hollandaises et des villes . . .	75
Monnaies de cuivre diverses	7
	128
Assignats de 25 francs, de 100 francs, de 10 livres, de 50 sols, de 15 sols et de 10 sols	9

Bruxelles, le 7 mai 1862.

Le Bibliothécaire,

GUIOTH.

MÉLANGES.

La sixième livraison qui vient de paraître, complète le premier et seul volume de la *Zeitschrift für Münz-Siegel- und Wappenkunde,* de M. B. de Koehne. La suite de cette revue change d'éditeur et prend le titre de : *Berliner Blätter für Münz- Siegel- und Wappenkunde.* Publiée chez M. Ferdinand Schneider, à Berlin, rue Victoria, n° 11, elle se composera de trois livraisons par an, du prix de 1 th. 10 silb. (la livraison).

R. Ch.

M. H. Hoffmann continue, avec un succès croissant, la publication de son *Catalogue périodique de médailles et monnaies* à vendre à prix fixés. Le n° 4 de cette espèce de Revue contient une lettre assez longue de notre collègue, M. de Coster, au sujet d'une découverte de deniers carlovingiens, faite récemment dans les environs d'Anvers. L'auteur tire, de cette découverte, des arguments nouveaux et surabondants en faveur du système qu'il a soutenu, avec tant d'autorité, contre l'opinion de M. de Longpérier, concernant la classification des deniers au nom de Charles. M. de Coster promet « de parler, dans notre Revue, avec

les développements que comporte son importance, du dépôt d'Eeckeren. » Nous prenons acte de cette promesse.

R. Ch.

La *Revue numismatique française* a fait paraître un double numéro, 3 et 4, mai-août, contenant les articles suivants :

1° Lettre de M. F. de Saulcy. — Monnaies des Lixoviates, 13 pages et une planche ;

2° Médailles inédites, frappées par Démétrius Ier Soter, avec le nom de deux villes de Syrie, par M. Feuardent, 7 pages ;

3° Essai sur les médailles *autonomes* romaines de l'époque impériale, par M. le duc de Blacas, 38 pages et 4 planches ;

Il s'agit de ces deniers indéterminés qu'on a longtemps confondus, malgré l'infériorité de leur poids, avec les consulaires, et que l'auteur restitue en grande partie à la réaction républicaine qui eut lieu après la mort de Néron.

4° Description des monnaies mérovingiennes du Limousin, par M. Deloche (dixième article), 40 pages ;

L'auteur attribue à Blon ou Blond, commune de la Haute Vienne, les *triens* avec la légende BLATOMAGO, BLATOMGO et BLATOMO. Ne pourrait-on pas les révendiquer pour *Blaton* entre Tournai et Condé ?

Le *Cameracum christianum* de M. Leglay n'indique pas le saint Patron de cette localité. Lors du rétablissement du culte et de l'organisation du diocèse de Tournai, l'église de Blaton fut mise sous le vocable de *tous les Saints ;* mais on sait, qu'à

cette époque, comme du reste il était déjà arrivé antérieurement, plusieurs églises changèrent d'invocation. Un fait certain, c'est que saint Martin était le patron de la plus grande partie des villages du Hainaut. La légende SCI MART ne peut donc pas être présentée comme une objection contre Blaton.

Ajoutons encore que Blaton passe pour être une localité fort ancienne. Jacques de Guyse qui, au milieu de ses fables absurdes, a conservé des traditions historiques qu'on a tort de trop dédaigner, parle de Blaton comme d'une ville qui existait déjà du temps des Romains.

Quant au style de la pièce, si style il y a, nous ne sommes pas assez fort sur *l'art mérovingien*, comme dit M. Deloche, pour nous aventurer dans des considérations esthétiques à ce sujet. On trouve, d'un côté, une croix comme toujours, et, de l'autre, une affreuse tête de singe dont la présence expliquerait assez bien la terminaison de la légende, ainsi que nous le faisait remarquer un *numismate peu sérieux*.

5° Monnaie de Charles VIII, frappée à Marseille, par M. Ferdinand Mallet, 4 pages;

6° Quelques monnaies rares ou inédites de la bibliothèque de Marseille et de la collection de M. le comte de Clapiers, par M. A. Carpentin, 13 pages et une planche;

Nous avons, à diverses reprises, donné des *Mélanges* de ce genre dans notre Revue, et à cette occasion nous prions de nouveau les amateurs de bien vouloir nous fournir les moyens de continuer ces Mélanges, en nous communiquant des pièces à publier.

7° Monnayeurs français dans la Grande-Bretagne aux XIIe et XIIIe siècles, par M. A. de Longpérier, 9 pages;

8° Bulletin bibliographique et chronique, 24 pages.

R. CH.

Sulle monete auree dei Goti in Italia, osservazioni di Bernardino Biondelli. Milano, tipografia di Giuseppe Bernardoni, 1861, in-8°, 25 pages et une planche. (Extrait des Mémoires de l'Institut royal de Lombardie.)

Une monnaie d'or des Goths d'Italie fut signalée, pour la première fois, par M. Senckler, de Coblentz, dans un article publié par la Revue numismatique de M. Cartier, en 1847. C'était le fameux sou d'or d'Anastase au monogramme de Théodoric. M. Lenormand comprit tout d'abord qu'il y avait dans la découverte de M. Senckler une mine nouvelle à exploiter. Il avait à sa disposition les collections immenses que Paris renferme. Il en profita pour étudier toutes les monnaies d'Anastase et de Justinien qu'on pouvait, à cause de quelque anomalie, suspecter de *gothisme*. Mais entraîné par son sujet, M. Lenormant se laissa peut-être emporter au-delà des limites du vrai, pour se lancer dans des conjectures quelque peu *harduinesques*.

Lors de la dernière guerre d'Italie, M. Ch. Robert, qui accompagnait l'armée française en qualité d'intendant, profita de son séjour à Milan pour faire aussi ses conquêtes. Il trouva, dans les collections de cette capitale, un nombre relativement considérable de ces monnaies d'or anastasiennes, que forgeaient les rois goths. Il y rencontra, entre autres, *fréquemment* le sou d'or de Théodoric, « cette pièce « qui fut payée très-cher la première fois qu'elle parut en « France. » M. Ch. Robert utilisa les matériaux nouveaux qu'il avait réunis et les pièces déjà décrites; il en fit une liste complète et raisonnée des monnaies d'or des rois goths connues jusqu'à ce jour. Mais, avec sa sagacité ordinaire,

il s'est gardé, pour plusieurs de ces pièces, d'être aussi affirmatif que son prédécesseur.

Le travail de M. Ch. Robert, adressé par lui à l'Institut royal de Lombardie, fut imprimé dans les Mémoires de cette compagnie savante, accompagné d'un rapport approbatif, par M. le professeur Biondelli. Il en existe quelques exemplaires tirés à part.

R. Ch.

La plus ancienne monnaie décimale à Genève. Lettre aux membres de la Société d'histoire et d'archéologie, par M. F. Soret. (Extrait du tome XIII des Mémoires de la Société.) 1862, in-8°, 22 pages et une planche.

Le 19 juillet 1794, l'émeute triomphante renversait, à Genève, l'ancienne forme du gouvernement de la République pour y substituer, pendant quelques mois, le régime français des clubs et de la terreur. Toutes les révolutions ont pour accompagnement indispensable le retrait des capitaux qui se cachent, ce qu'on appelle « une crise monétaire. » Il en fut de même à Genève. Le 9 août, la commission extraordinaire pour le monnayage, commission qu'il ne faut pas confondre avec l'administration de la monnaie, ayant constaté qu'il n'était plus possible, vu l'absence presque totale du numéraire, de s'en passer plus longtemps, présenta un rapport sur ce sujet et demanda qu'il fut immédiatement procédé à la frappe d'une monnaie nouvelle, en insistant sur la convenance de donner aux types qui seront adoptés un *cachet vraiment révolutionnaire.*

Cette monnaie devait rappeler, comme un jour de triomphe, la date fatale du 19 juillet 1794. Il existe, en effet, quelques rares essais de la *Génevoise,* avec la légende : MONNAIE RÉVOLUTIONNAIRE, et la mention de cette date.

Mais bientôt le calme ayant succédé à l'orage et l'autorité légale s'étant ressaisie du pouvoir, un type plus paisible et plus modéré lui fut substitué. L'unité monétaire, sous le nom de *génevoise,* était l'once d'argent au titre de dix deniers dix grains, d'une valeur égale à l'ancienne couronne de France. Elle se divisait en *décimes* (1) et *centimes.* Il devait y avoir, de plus, des *demi-génevoises,* des *mi-décimes* et des *minimes* ou quarts de centime.

M. F. Soret entre dans des détails très-curieux à propos de cette loi monétaire, des discussions qu'elle souleva et de son abrogation après environ quatre mois d'une existence fort agitée. « Nul doute, dit-il, que, pour un très-grand « nombre de citoyens, l'idée que la nouvelle loi reposait sur « un principe emprunté à la France, n'eût fait naître dans « leur esprit un sentiment prononcé de répulsion et aug- « menté la juste méfiance que des *menées annexionistes* « avait déjà soulevée. On ouvrait les yeux sur les sourdes « tentatives d'un parti peu nombreux, il faut se hâter de le « dire en l'honneur de notre pays, qui travaillait sous main « au projet de réunir Genève à son puissant voisin, lequel « cherchait, de son côté, à faire naître des troubles « favorables à ce but secret. »

Le 8 février 1795, le Souverain (on appelait ainsi à Genève le conseil général de la nation) abrogea la loi du

(1) Il est à remarquer que tous ces noms sont féminins dans la loi génevoise.

17 octobre 1794 et rétablit l'ancienne législation monétaire de la République. Mais ce ne fut pas pour longtemps. L'annexion amena avec elle l'introduction des monnaies françaises, toutefois sans proscrire ni refondre les anciennes pièces qui continuèrent à circuler.

Ce ne fut que vingt-cinq ans après la chute de l'Empire que le gouvernement de Genève crut l'antipathie contre la France assez calmée, pour faire accepter au peuple un système monétaire dont on reconnaissait la supériorité, mais qu'on repoussait à cause de son origine.

M. Soret, dans son intéressant Mémoire, observe, que l'émission des *génevoises* a précédé de quelques mois celle des monnaies décimales françaises, décrétées seulement en principe. Nous ferons remarquer, à ce sujet, que le système décimal existait en Hainaut depuis des siècles; pour les mesures de longueur il était complet. Le pied était égal à 10 pouces, 100 lignes et 1,000 points. Dans la monnaie de compte, la *livre* se divisait en 10 *patards*. Il est vrai que nous n'avions pas été chercher nos prototypes dans la mesure — depuis si contestée — de la circonférence de la terre. C'était moins savant, moins grec, mais tout aussi commode.

R. Ch.

Monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École, par M. de Ponton d'Amécourt. *Lettre à* M. Anatole de Barthélemy. Paris, Rollin, Feuardent, 1862, in-8°, 12 pages.

M. le comte d'Amécourt a réuni la plus riche collection

qu'on ait jamais formée de ces monnaies mérovingiennes, si nombreuses et dont les attributions sont souvent si contestables. Il essaie, dans cette brochure, d'expliquer la légende du triens : IN SCOLA FIT. Scola ou *schola,* c'est d'après l'auteur la partie de Paris où les rois mérovingiens avaient établis les écoles ; le *pays latin* d'alors... M. Cartier avait lu *inscola* en un mot et le traduisait par Angoulême ; mais M. d'Amécourt possède une pièce portant, d'un côté, PALATI MO, de l'autre, ESCOLARE MO, et, dans le champ, ELIGI. Saint Éloi était donc à la fois directeur de la monnaie du palais et de l'atelier voisin, celui du quartier des écoles.

R. Ch.

M. le Dr Charles Louis de Duisburg, vient de donner, à Dantzig, une nouvelle édition de l'ouvrage de Rudolph sur les médailles frappées en l'honneur ou à la mémoire de médecins. Près de sept cent cinquante personnages appartenant à l'art médical figurent dans cette liste, et il en est dont on connaît un grand nombre de médailles différentes. Cette spécialité forme, à elle seule, toute une collection.

R. Ch.

On a fait, il y a quelques années, un recueil biographique des médecins numismates au nombre de soixante et un. Nous croyons que les pharmaciens qui s'occupent de numismatique, ou qui, du moins, collectionnent les médailles et

les monnaies, seraient bien plus nombreux encore, et cela se conçoit, par la nature même de leurs occupations. Ce sont généralemeut des hommes instruits, forcément sédentaires et en rapport continuel avec toute une population. Ils ont, à cause de cela même, des facilités qui manquent aux autres amateurs. L'ouvrier qui trouve une pièce de monnaie préférera la montrer à son pharmacien, toujours chez lui, toujours accessible, que d'aller sonner à la *porte fermée* d'un propriétaire.

R. Ch.

Geschichte der Jüdischen Münzen gemeinfasslich dargestellt, von Dr M. A. Levy. Avec de nombreuses figures de monnaies dans le texte. Breslau, Schletter's Buchhandlung, 1862. In-8°.

M. le Dr Levy a eu l'intention d'écrire un livre qui fût à la portée de tout le monde. S'occupant depuis longtemps de numismatique judaïque, il a voulu la populariser parmi ses coreligionnaires, et c'est *l'Institut pour le progrès de la littérature israélite* qui a fait les frais de la publication. L'auteur a eu là une idée des plus heureuses, et nous le disons hautement, il a réussi admirablement à faire comprendre et goûter une science qui donne tant d'attrait aux études historiques. Pour ne point surcharger son texte d'observations de détail, de discussions toutes spéciales et intéressant surtout les numismates de profession, M. Levy a rejeté à la fin de son ouvrage tout ce qui concerne la classification, les types, les légendes et le poids des monnaies.

L'histoire de la numismatique judaïque ne date que de

quelque quatre-vingts ans. Bayer a admis et prouvé l'authenticité des monnaies juives, mais il les a attribués presque toutes à Simon l'Asmonéen ; Cavedoni a adopté les conjectures de Bayer dans la première partie de sa *Numismatique biblique*, enfin M. de Saulcy, grâce à d'heureuses découvertes faites par lui en Orient, a ouvert le premier la vraie voie à la science. Nous allons voir en quoi M. Levy diffère surtout d'opinion avec ses illustres prédécesseurs.

Les monnaies des Perses, des Lagides et des Séleucides furent celles des Juifs jusqu'à la conquête de leur indépendance. A la mort de Judas Machabée, fils de Mathatias l'Asmonéen, les chefs du parti national furent Jonathan et Simon, ses frères. Jonathan fut tué traîtreusement par Tryphon, général de l'ancien roi de Syrie, Alexandre Bala, et Simon, après avoir emporté les derniers boulevards du paganisme, fut nommé souverain pontife, grand chef et prince des Juifs. Un peu plus tard, le roi Antiochus Sidétès voulut se concilier l'alliance de Simon dans sa lutte avec Tryphon, et pour cela il s'empressa de lui conférer le droit de battre monnaie. « Vous aurez la faculté de frapper une monnaie particulière pour votre pays » dit Antiochus au souverain pontife (1. Mach. 15,6). Le document qui contient ces paroles fut écrit cent et trente-huit ans avant Jésus-Christ. Simon émit aussitôt une monnaie qu'il data de l'année de l'indépendance reconquise. Elle présente ceci de commun avec les monnaies des villes autonomes de Syrie, qu'elle n'est point frappée suivant l'étalon attique introduit dans le pays par Alexandre le Grand et conservé par les Séleucides, mais bien suivant un vieil étalon monétaire indigène que l'on peut ramener à l'étalon baby-

lonien. Cet étalon appelé poids de Tyr, était connu des Thalmudistes.

D'après M. de Saulcy, c'est sous le grand-prêtre Yaddous ou Jaddoua que commence le monnayage des Juifs. Le numismate français ôte à Simon l'Asmonéen toutes les monnaies qu'on lui a attribuées, et les reporte au règne d'Alexandre le Grand. Voici les faits par lesquels il justifie cette nouvelle classification de la numismatique judaïque. S'il faut en croire Josèphe, le grand-prêtre Jaddoua s'attira la colère d'Alexandre par son refus de lui fournir des troupes, des vivres et de l'argent pendant le siége de Tyr. Quand le conquérant approcha de la ville sainte avec son armée, Jaddoua alla au devant de lui avec un cortége imposant de prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux. A cette vue Alexandre se calma; il alla à Jérusalem, visita le temple, laissa sacrifier pour lui, et accorda aux Juifs divers priviléges. Ce récit, dont M. Levy, après d'autres historiens, signale l'invraisemblance, ne parle nullement du droit accordé à Jaddoua de frapper une monnaie nationale. M. de Saulcy déduit ce droit de la faveur dont jouissait le grand-prêtre auprès d'Alexandre; et, dans cette supposition, les quatre années marquées sur les monnaies rappellent simplement ce qui est arrivé alors. Et pourquoi, demande M. Levy, n'est-il fait mention que de quatre années? pourquoi le poids du sicle est-il tout différent de celui de la monnaie d'argent d'Alexandre, frappée dans d'autres villes de la Palestine? Ce sont là des considérations qui militent fortement contre la classification de M. de Saulcy, aussi revient-on généralement au système qui place le premier monnayage des Juifs au IIe siècle avant Jésus-Christ. Nous

n'entrerons pas plus avant dans l'examen de l'ouvrage de M. Levy, qui diffère d'opinion sur bien des points avec le savant auteur des *Recherches sur la numismatique judaïque*. Ce qui distingue cette nouvelle *Histoire des monnaies judaïques*, c'est une critique judicieuse et une connaissance approfondie des antiquités du peuple juif.

CAM. P.

Un comité s'est formé récemment à Paris pour offrir à M. de Caumont une médaille d'or destinée à rappeler les services si éclatants et si persévérants rendus à l'archéologie par le père des Congrès, le Président-Fondateur de l'Institut des Provinces, le Directeur du *Bulletin monumental*. Cette démonstration ne pouvait être exclusivement française; car la science est une fraternité universelle qui ne reconnaît pas les limites factices de la politique. Aussi les sociétés archéologiques de notre pays se sont-elles empressées de prendre part à cet acte de légitime gratitude. Nous donnons, planche XVII, l'*empreinte typographique* de cette belle médaille.

R. CH.

M. Louvaire a eu la bonne fortune d'acquérir une trouvaille de dinars selgiouquides de Perse, tous inédits et offrant un grand intérêt pour l'histoire; ils appartiennent au règne de Toghrul Beck; leur description sera publiée plus tard dans la Revue.

F. S.

Die Münzen und Medaillen Jeverland's auf Grund verschiedener Münzsammlungen namentlich der Sr. Königl. Hoheit des Grossherzogs von Oldenburg historisch-kritisch beschrieben von Dr J. F. L. Th. Merzdorf. Oldenburg, G. Stalling, 1862, in-8°.

M. Chalon a complété, dans la Revue (années 1853 et 1854), le catalogue des monnaies de Jever, publié par M. Strackerjan, dans la *Revue numismatique de Hanovre*, du Dr Grote. Aujourd'hui, M. Merzdorf, qui a décrit, il y a deux ans, les monnaies et les médailles d'Oldenbourg, nous donne la numismatique du Jeverland. Le catalogue est précédé d'une introduction historique. La première monnaie est celle à la légende *Moneta in Jevar*, attribuée jadis, par quelques numismates belges, au château de Mirwart, dans le Luxembourg. Une petite monnaie de cuivre, frappée en 1799, clôt la série monétaire de Jever. Il y a en tout, avec les variétés, cent quarante-cinq monnaies et médailles. Dans un supplément, M. Merzdorf décrit quelques pièces de la seigneurie de Kniphausen, réunie au Jeverland, au commencement de ce siècle, par les grands-ducs d'Oldenbourg.

Nous regrettons que l'auteur n'ait pas joint à son livre quelques planches. Il est toujours pénible d'avoir à chercher les types des monnaies décrites dans trois ou quatre publications différentes.

Cam. P.

Le n° 3 de l'*Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses* (juin 1862), renferme deux intéressantes notices de M. Henri

Meyer sur des trouvailles de monnaies du moyen âge. La première donne la description de quelques deniers inédits découverts dans un petit vase d'argent, à Zillis, canton des Grisons. La plupart de ces pièces, inconnues jusqu'à ce jour, ont été frappées à Zurich, sous le règne du duc Herrmann I, les autres sont des variétés nouvelles de la monnaie du roi Hugo et de son fils Lothaire, frappées à Milan. La même trouvaille renfermait en outre un denier du roi Béranger et un d'Athelstan roi anglo-saxon, que M. Meyer n'a pas eu l'occasion d'étudier. La seconde notice donne la description de deux deniers d'un évêque de Coire, du nom de Henri, probablement Henri IV, frappés dans quelque atelier de la haute Italie. On ne connaît qu'un très-petit nombre de monnaies du moyen âge frappées par les évêques de Coire, pour la plupart anépigraphes ou bractéates, frappées d'un seul côté. Les deniers décrits par M. Meyer portent à l'avers le nom de Henri ou celui de l'empereur Fréderic, et au revers CVRIENSIS, en trois lignes.

F. S.

Ueber eine seltene Erzmünze mit dem Monogramm des achäischen Bundes Geldes von Dr Christian F. Bellermann, avec une planche. Bonn, Adolph Marcus, 1859, in-8°.

Les monnaies de la ligue achéenne peuvent se classer parmi les plus intéressantes de l'antiquité. Selon Polybe, les villes de la ligue avaient les mêmes lois, les mêmes poids et les mêmes monnaies. En effet les monnaies des confédérés

qui nous ont été conservées, sauf quelques différences de détail, présentent le même type. Les monnaies d'argent portent, à l'avers, la tête barbue et laurée de Jupiter Homagyrios, et, au revers, le monogramme de la ligue dans une couronne de laurier. Une petite figure, quelquefois un petit monogramme, sert de différend monétaire et indique la ville où la monnaie a été frappée. La lyre de la pièce publiée par M. Bellerman, est l'attribut symbolique de Mégare.

Les monnaies de bronze portent, à l'avers, Jupiter, debout, et, au revers, une figure de femme assise. La pièce décrite par M. Bellermann, présente, à l'avers, une tête de jeune homme imberbe à droite. Le revers est au monogramme des monnaies de la ligue, et à la légende ΠΕΥΜΑΤΙΩΝ. Mionnet et Harwood ont attribué cette monnaie à la ligue achéenne. M. Bellermann fait remarquer, avec raison, que le monogramme, qui présente ici une différence graphique, ne figure que sur les seules monnaies d'argent de la ligue. Puis, c'est bien Jupiter, et non l'image d'un jeune homme, dieu ou mortel, qui est représenté sur les pièces *achéennes*. M. Bellermann voudrait donner la monnaie en litige à l'une ou l'autre Chalcis d'Europe ou d'Asie. Dans ce cas, le différend monétaire du revers, un petit casque d'airain (χαλκός), est une simple allusion au nom de la ville. C'est aux numismates à trouver le mot de l'énigme : *Œdipo opus est conjectore !*

CAM. P.

On lit dans le 5e numéro du *Bulletin Numismatique* de M. Hoffmann :

« Tous les amateurs de monnaies seigneuriales se rappellent la trouvaille de plusieurs centaines de deniers de Conrad qui fut faite à Anse, dans le Département du Rhône, il y a environ deux ans, et qui rendit dès lors ces pièces assez communes ; seule l'obole resta une rareté, car, sur l'ensemble, on n'en trouva qu'un ou deux exemplaires, aujourd'hui entre les mains de M. Vagannay, de Lyon, qui demande deux cents francs de chacune de ces monnaies.

Ces faits sont bien connus, aussi avons-nous été très-étonné d'apprendre que ces pièces étaient menacées d'une concurrence sérieuse par la présence, à Lyon, d'un grand nombre de ces mêmes oboles. Nous ne sachons pas cependant qu'on ait fait de nouvelles trouvailles, ce qui rend pour nous cette affluence difficile à expliquer. Nous avons désiré voir par nous-mêmes quelques-unes de ces oboles, et nous devons déclarer que, malgré leur air de famille, leur prétention à l'authenticité, ne saurait être admise ; deux numismates érudits, dont l'un est une autorité irrécusable en fait de monnaies seigneuriales, ont confirmé notre opinion. »

On ne saurait donner trop de publicité à de semblables révélations, et nous en savons gré à M. Hoffmann. Faisons cependant quelques réserves. Déclarer une pièce fausse par cela seul qu'elle serait *gênante,* sous le rapport de la concurrence commerciale, ou au point de vue d'un système de classement préconçu qu'elle viendrait renverser, ce serait, il faut en convenir, un procédé aussi commode que facile. Malheureusement, les princes de la science eux-mêmes n'ont pas toujours dédaigné d'en faire usage.

Il eut donc été curieux de connaître le nom de cette

autorité irrécusable, s'il en existe, en fait de monnaies seigneuriales.

En attendant, nous le répétons, M. Hoffmann a bien fait d'attirer l'attention des amateurs sur ce qu'il croit être une tentative d'escroquerie. Il restera à ceux qui ont vendu ou ont essayé de vendre les *oboles suspectes* de prouver l'authenticité de leur marchandise.

R. Ch.

La bibliothèque royale a fait récemment l'acquisition d'une médaille très-rare qui ne se trouve indiquée dans aucun recueil du numismatique. Elle est relative au traité d'Utrecht et offre un exemple du goût relevé que les Hollandais savaient donner, dès lors, à la satire. Cette médaille est une caricature en partie double, basée sur un jeu de mots qui rappelle la version nouvelle de la réponse de Cambronne, à Waterloo. On y voit à l'avers trois personnages, très-incomplétement vêtus, occupés à déposer au pied d'une muraille ce que je n'oserais jamais écrire, si un illustre exemple n'autorisait maintenant à déposer toute espèce de *sublime* dans l'histoire. Or, la médaille dont il s'agit est un monument historique; le sublime en question n'y est point ménagé; les trois figures,—si l'on peut donner ce nom à cette chose, — les trois figures, un Anglais, un Français et un Hollandais, le prodiguent au point d'en faire un édifice justifiant la devise inscrite en exergue, *Concordia res parvæ crescunt.*

On reconnait la nationalité des trois personnages à la langue des légendes qui sortent de leur bouche. L'un dit

S'il vous plaît, morr bleu; ce dernier mot est en relief à l'opposé de la tête; l'autre, celui de gauche : *I am pleased,* et le troisième : *Ik maek mee.* Celui-ci a en outre la pipe entre les dents. Au-dessous, on lit ces deux lignes NOOT BRECHT ISEN. PAX OU TREC (*Drek,* c'est la version réaliste du mot de Cambronne). 1713.

Au revers, toute médaille a son revers, trois personnages, les mêmes probablement, convenablement vêtus cette fois, sont occupés à détruire de leurs mains ce qu'ils ont si péniblement édifié; afin de justifier la seconde partie de la devise qu'on lit en exergue de ce côté : *Discordia maximae dilabuntur.* L'Anglais trouve l'occupation inconvenante, il dit : FOR WHAT IS THAT. Je ne comprends pas bien le sens de ce que dit le Français : SANS REGARD, à moins que cela ne signifie *sans égard.* Le Hollandais, toujours fumant sa pipe, prononce ces mots : WAT BEHAEGT U DAT.

Au-dessous de ce petit tableau, on lit : DAT SOL IE HIR BEWISN. PAX IN TREC. 1714.

L'exemplaire, peut-être unique, de cette médaille est en argent. A.

Un de nos confrères, possesseur d'une riche collection de monnaies et d'un grand nombre de curiosités inédites, s'est plaint, à l'un des directeurs de la Revue, de ce que notre Recueil n'était pas assez exclusivement belge. D'abord, nous croyons qu'il faut n'être exclusif en rien, mais plutôt servir les lecteurs — qui ne sont pas tous Belges — selon la diversité des goûts. Puis, si les monnaies flamandes ne

tiennent pas une plus grande place dans la Revue, la faute n'en est-elle pas principalement aux amateurs qui négligent de nous les communiquer? Cacher ses trésors sous double serrure, et trouver ensuite étonnant que la Revue n'en fasse pas usage, n'est-ce pas se mettre en contradiction flagrante avec soi-même?

R. Ch.

Mémoire sur les monnaies des ducs bénéficiaires de Lorraine, par M. Monnier, membre de l'Académie de Stanislas, etc. Nancy, Veuve Raybois, 1862, in-4°, 40 pages et 4 planches. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1861.)

Notre collègue, M. L. de Coster, qui s'était chargé de rendre compte de ce travail, en a été empêché par des affaires particulières. Il se propose de le soumettre à un examen approfondi dans le numéro suivant.

R. Ch.

Les refugiés polonais, qui habitent Bruxelles, ont fait placer au-dessus de la porte de la pauvre maison de Joachim Lelewel, rue du Marais Saint-Jean, une plaque de marbre blanc portant, en lettres noires, une inscription qui rappelle son long séjour en Belgique. Nous en donnons la copie figurée à la page suivante.

R. Ch.

ARMES DE POLOGNE.

ARMES DE LITHUANIE.

Ioachimus Lelewel Polonus
nuper nobis ereptus
virtute ac ingenio pollens
longo exilio invictus
sub umbra libertatis Belgarum
hanc aediculam
ad firmamdam Patriae virtutem
multos per annos
satis amplam sibi judicabat
hanc tabulam ad aeternam rei memoriam
cives poloni dolentes posuere
MDCCCLXII

ARMES DE LITHUANIE.

ARMES DE POLOGNE.

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. — Classe des lettres et des sciences morales et politiques. — Programme du concours pour 1863.

Première question. — « Rechercher les causes qui amenèrent, pendant le XIIe et le XIIIe siècle, l'établissement de colonies belges en Allemagne et dans quelques pays limitrophes. Exposer l'organisation de ces colonies et l'influence qu'elles ont exercée sur les institutions politiques et civiles, ainsi que sur les mœurs et les usages du pays où elles furent fondées. »

Deuxième question. — « Faire un mémoire historique et critique sur la vie et les ouvrages d'Aubert Le Mire (Aubertus Miraeus). »

Troisième question. — « Faire l'histoire du système monétaire établi par les Carlovingiens, jusqu'à la fin du règne de Charlemagne, tant sous le rapport de la valeur des monnaies que sous celui de leurs types. »

Quatrième question. — PRIX D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE. — « Apprécier Philippe de Commines comme écrivain et comme homme d'État. »

Cinquième question. — « Comparer la condition physique, morale et intellectuelle des classes laborieuses, en Belgique, sous le régime des corporations et à l'époque actuelle. »

Sixième question. — « Faire l'histoire du conseil souverain de Brabant. »

Le prix pour chacune de ces questions sera une médaille d'or de la valeur de 600 francs. Une somme de 1,000 francs a été ajoutée, par le gouvernement, pour la solution de la

première question, afin de faciliter les recherches et les voyages qu'elle nécessite.

Les mémoires devront être écrits lisiblement, rédigés en latin, en français ou en flamand, et adressés, francs de port, avant le 1er février 1863, à M. Ad. Quetelet, secrétaire perpétuel.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations, et demande, à cet effet, que les auteurs indiquent les éditions et les pages des livres qu'ils citeront.

On n'admettra que des planches manuscrites.

Les auteurs ne mettront point leur nom à leur ouvrage ; ils y inscriront seulement une devise, qu'ils répéteront sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse : faute par eux de satisfaire à ces formalités, le prix ne pourra leur être accordé.

Les ouvrages remis après le temps prescrit ou ceux dont les auteurs se feront connaître, de quelque manière que ce soit, seront exclus du concours.

L'Académie croit devoir rappeler aux concurrents que, dès que les mémoires ont été soumis à son jugement, ils sont déposés dans les archives, comme étant devenus sa propriété. Toutefois, les auteurs pourront en faire tirer des copies à leurs frais, en s'adressant, à cet effet, au secrétaire perpétuel.

PRIX PERPÉTUELS FONDÉS PAR LE BARON DE STASSART.

Conformément à la volonté du donateur et en vertu des généreuses dispositions prises par lui, la classe ouvre deux concours extraordinaires dont les prix seront décernés en 1863 et en 1864 :

1° En 1863, un prix de 600 francs, à l'auteur *du meilleur travail sur* Van Helmont, *comprenant, outre la biographie de ce savant, un exposé critique de ses découvertes et de sa doc-*

trine. On désire que les concurrents utilisent, à cet effet, les documents concernant Van Helmont qui existent dans les différents dépôts littéraires du pays.

Les concurrents auront à se conformer, pour ce travail, aux formalités et aux règles ordinairement suivies dans les concours annuels de l'Académie ;

2° Un prix de 3,000 francs à l'auteur du meilleur *ouvrage traitant une question d'histoire nationale et publié durant la période sexennale, ouverte le 1er janvier 1858 et close le 1er janvier 1864.*

Fait à Bruxelles, dans la séance du 2 juin 1862.

Pour la classe des lettres :

Le secrétaire perpétuel,

A. Quetelet.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE. — CONCOURS DE 1863 ET DE 1864.

Concours de 1863. — Fondation Le Prince.

Une médaille d'or de 500 francs, à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire ou d'archéologie relatif à la province de Picardie.*

Prix extraordinaire de 1,000 francs offert par M. Thélu, de Doullens, membre non résidant.

Une médaille d'or de la valeur de MILLE francs, à l'auteur de la meilleur *Histoire de la ville de Doullens (Somme).*

Concours de 1864. — *Fondation Le Prince.*

Une médaille de la valeur de 500 francs, à l'auteur du meilleur *Ouvrage imprimé sur un sujet relatif à l'histoire de Picardie, publié dans les années* 1862, 1863 *et* 1864.

Fondation Ledieu.

Une médaille d'or de la valeur de 500 francs, à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet relatif à l'archéologie de Picardie, laissé au choix des concurrents.*

Les mémoires et les ouvrages imprimés seront adressés avant le 1er mars de l'année du concours à M. le secrétaire perpétuel.

Les mémoires manuscrits ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur; ils devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres sociétés.

L'auteur qui se fera connaître, sera par ce seul fait exclu du concours.

Tout mémoire présenté au concours deviendra la propriété de la Société; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

MM. les amateurs de notre numismatique nationale apprendront avec plaisir, que M. Guioth s'est enfin décidé à terminer l'impression, trop longtemps interrompue, de son *Histoire numismatique du règne de S. M. Léopold Ier*.

R. Ch.

On nous annonce, à l'instant, la mort de M. *Jean Marie César Alexandre du* Chaudruc *baron de* Crazannes, décédé à Castelsarrazin, le 15 août 1862, dans la 81e année de son âge. M. le baron de Crazannes était *membre honoraire* de la Société de la numismatique belge et l'un des collaborateurs les plus assidus et des plus zélés de notre Revue.

R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance extraordinaire du 25 mai 1862, à Louvain.

Présents : MM. Chalon, président ; Goddons, contrôleur ; Picqué, secrétaire-trésorier ; Pinchart, Vander Auwera, Perreau, de Coster et Cocheteux, membres de la société.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

MM. Herry de Cocqueau, Ul. Capitaine, Cte de Renesse-Breidbach, Guioth, de Bethune et Bon de Pitteurs, s'excusent par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

L'assemblée passant à l'ordre du jour de la séance, agite la question de savoir si, dans la prochaine réunion générale annuelle, on nommera aux cinq places de membres correspondants regnicoles, qui restent disponibles.

Elle décide, à la pluralité des voix, que trois membres correspondants seulement seront nommés dans la séance de juillet. On procède ensuite à la formation de la liste de présentation aux trois places de correspondants regnicoles à donner.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

Un membre consulte l'assemblée pour avoir quelques éclaircissements sur deux questions obscures de numismatique nationale :

1° Qu'est-ce que c'était que la pièce de 5 *plaquettes* ou de 17 sols et 1/2 ?

Le décret impérial du 18 août 1810, qui réduit cette pièce à 16 sols et 1/2 ou fr. 1-50, l'appelle une monnaie de Brabant.

2° Le placard de Marie-Thérèse du 19 septembre 1749, sur la fabrication des monnaies, et les placards de ses successeurs sur le même objet, parlent de la pièce d'or nommée *souverain* et du *double-souverain*.

Les tarifs, surtout depuis ce siècle, mentionnent de plus le *demi-souverain* (fr. 8-45). Cette pièce existe-t-elle? Il n'en est question dans aucune disposition législative sur la fabrication des monnaies. N'est-ce pas une erreur dans les tarifs?

M. Vander Auwera, communique à l'assemblée un joli méreau du xve siècle à légende française.

M. Cocheteux exhibe trois méreaux trouvés à Ath et dans les environs de Tournai. Ce sont deux méreaux de l'église de Saint-Julien d'Ath, et un méreau du village de Gaurain.

Le Secrétaire, CAMILLE PICQUÉ.

Le Président, RENIER CHALON.

Assemblée générale annuelle du 6 juillet 1862, à Bruxelles.

Présents : MM. Chalon, président; le comte de Renesse-Breidbach, vice-président; Guioth, bibliothécaire; Goddons, contrôleur; Picqué, secrétaire-trésorier; de Coster; baron de Pitteurs, Dugniolle, Payen, Van Miert, Vander Auwera, membres, et Vander Straeten, correspondant regnicole.

M. le secrétaire lit le procès-verbal de la séance précédente, qui est approuvé.

MM. Ulysse Capitaine, Cocheteux, Meyers et Pinchart, s'excusent, par lettres, de ne pouvoir assister à l'assemblée.

Il est donné lecture du compte du trésorier, qui est arrêté et approuvé et qui sera adressé à tous les sociétaires.

M. le secrétaire fait un rapport sur la situation de la société et les travaux scientifiques de l'année 1861-1862. Il adresse des remercîments à tous les collaborateurs de la Revue pour leur précieux concours.

Le bureau, par l'organe du président, propose le maintien de la cotisation annuelle, ce qui est accepté à l'unanimité.

On passe ensuite au scrutin pour l'élection de trois membres correspondants regnicoles à choisir dans l'assemblée générale annuelle de 1862, conformément à la décision prise dans la réunion extraordinaire du 25 mai 1862, à Louvain.

MM. Alp. Vandenpeereboom, obtient . . . 11 voix.
Ed. Vanden Broeck . . . . . 7 —
Clém. Wystman . . . . . 6 —

En conséquence, MM. Vandenpeereboom, Vanden Broeck et Wystman, ayant obtenu la majorité absolue, sont nommés membres correspondants.

Le scrutin pour le renouvellement du bureau et de la commission directrice de la Revue donne les résultats suivants :

Président : M. Chalon.

Vice-président : M. le comte de Renesse-Breidbach.

Bibliothécaire : M. Guioth.

Contrôleur : M. Goddons.

Secrétaire-trésorier : M. Picqué.

MM. Chalon, de Coster et Picqué sont élus directeurs de la Revue, pour 1863.

M. le président expose, au nom du bureau, l'état du concours pour le meilleur mémoire de numismatique grecque ou romaine, inséré dans le Recueil de la société, avant le 1er juillet 1862. Après une courte discussion, la Société choisit l'article de M. Victor Langlois, sur des médailles inédites ou peu connues des dynastes de la Mésène.

M. Chalon distribue aux membres présents le prospectus de la description générale des monnaies byzantines de M. Sabatier.

L'assemblée passe ensuite à l'examen de la proposition

d'un membre de rendre le titre de la Revue plus correct. Elle décide que ce titre ne sera pas modifié.

M. le bibliothécaire lit un rapport sur la situation de la bibliothèque et du médaillier. La Société remercie M. Soret de Genève, de son bel envoi de médailles anciennes et autres, et M. Durand, de la médaille qu'il a fait graver par Bovy, pour venir en aide à un malheureux.

Une collection de la Revue sera offerte à l'auteur du meilleur article sur la numismatique *grecque* ou *romaine*, qui sera inséré dans le Recueil, avant le 1er juillet 1864.

Des remerciments sont adressés à M. Charles Picqué, artiste peintre à Bruxelles, pour le portrait de M. Joachim Lelewel, qu'il a bien voulu dessiner pour la Société.

Un exemplaire de grand format de ce portrait est remis à chacun des membres présents à la réunion.

COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES.

M. le comte de Renesse-Breidbach communique à l'assemblée une croix byzantine d'un très-joli travail; la matrice du sceau du chapitre de l'église de Termonde; un moule à fondre des crucifix, d'un caractère très-archaïque et trouvé à Tongres; une grande chaîne d'argent trouvée en Bohême et à laquelle sont attachées des médailles portant les effigies des grands hommes de Rome ancienne et des meurtriers de César.

M. de Coster communique une précieuse monnaie gantoise inédite, le demi-clinckaert de Philippe le Bon, qu'on reconnaît aux deux points secrets, placés sous la lettre G des mots *Burg* et *regnat*.

M. Vander Auwera exhibe un jeton tournaisien du XVIe siècle et un jeton de Philippe II, à l'avers donné par Van Mieris, et portant au revers le type du cinquième d'écu du même prince.

Le Secrétaire,
CAMILLE PICQUÉ.

Le Président,
RENIER CHALON.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 4e trimestre, 1860, 1er et 2e trimestres 1861 ; in-8o.

The numismatic Chronicle, new serie, nos 5 et 6, juin et juillet 1862.

Revue trimestrielle, 54e vol., 9e année, t. II, 1862 ; in-8o.

Messager des sciences historiques, année 1862, 1re et 2e liv. ; in-8o.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 31e année, 2e série, t. XIII, nos 4, 5 et t. XIV, no 6, 1862 ; in-8o.

Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, t. IV, 2e fascicule, Tongres, 1862.

Le Cabinet historique, 8e année, 4e, 5e, 6e et 7e livr., avril, mai, juin et juillet 1862 ; in-8o.

Monete e medaglie degli Spinola di Tassarolo, Ronco, Roccaforte, etc., par Ch. Robert, brochure in-8o, 1862.

Note sur des débris antiques recueillis en 1855, à Kustenjé (Dobrudja), par Ch. Robert, brochure in-8o, 1858.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. III, 1862.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1862 ; no 1.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. VII, 3e liv., 1862 ; in-8o.

Archives de l'art français, etc., complément et tables.

Bulletin monumental ou collection de mémoires et renseignements pour servir à la confection d'une statistique des monuments de la France, classés chronologiquement, publié par M. de Caumont, 26 vol., in-8o.

Mémoire sur les monnaies des ducs bénéficiaires de Lorraine, par Monnier, in-fol.

Bibliothèque de l'école des chartes, 23e année, 5e série, t. III, 3e, 4e et 5e liv., mars, avril et mai-juin 1862.

Zeitschrift für Münz-, Siegel- und Wappen-kunde. Neue Folge, 1862; in-4°.

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, XXXII. Sechszehnter jahrgang 2, 1862; in-8°.

Revue numismatique française, nouvelle série, t. VII, année 1862, nos 3 et 4, mai et août.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, t. XIV, 1862.

Ueber eine selterne Erzmünze mit den Monogramm des achäischen Bundesgeldes. Von Dr F. Bellermann, etc., Bonn, 1859.

Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, t. VIII, Tournai 1862; in-8°.

Annales de la Société historique et archéologique de la ville d'Ypres et de la West-Flandre, t. Ier, in-8°.

CABINET NUMISMATIQUE.

Médaille de M. de Caumont. Souscription de la Société. . . . 1 bronze.

Dix-huit sceaux en cire donnés par M. le baron de Pitteurs de Budingen.

Bruxelles, le 22 août 1862.

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. du Leau *à M.* R. Chalon, *président de la Société de la numismatique belge.*

Paris, 19 septembre 1862.

. . . . . .

Je profiterai, Monsieur, de cette occasion, pour vous soumettre une remarque touchant le méreau de plomb relatif à Arras, qu'a publié M. Adolphe Dewismes, dans cette même livraison. Cet auteur, parlant des méreaux d'Arras, cite le travail de M. Dancoisne, publié dans le t. II de votre Revue, et il a omis de citer l'ouvrage suivant : *Essai historique et monographique sur l'ancienne cathédrale d'Arras,* par M. Auguste Terninck (Arras, typographie d'A. Brissy, 1853, in-4°), ouvrage dans lequel quatre planches sont consacrées à la numismatique, XIX (méreaux), XX, XXI et XXII (médailles des évêques). La partie du texte qui s'y rapporte commence à la p. 76 et finit p. 82; ce qui regarde les méreaux, est copié d'après la notice de M. Dancoisne, mais l'auteur a ajouté ceci, p. 79 :

« — Depuis la publication de l'ouvrage de M. Dancoisne, quelqu'un s'est amusé à fabriquer des plombs semblables aux méreaux de cuivre du chapitre d'Arras ; mais la falsification est trop grossière, et elle n'a trompé personne. — »

La pièce de plomb publiée par M. Dewismes serait-elle une de ces contrefaçons? Et d'ailleurs, pourquoi cet auteur

n'a-t-il pas cité ce passage, relatif à un atelier de faussaires, renseignement toujours si précieux à connaître pour nous autres numismates ; ne le connaissait-il donc pas?

Je ne veux pas, du reste, suspecter l'authenticité de la pièce de M. Dewismes, je ne l'ai pas vue, mais je crois utile d'attirer votre attention sur ce point, et si vous le jugez nécessaire, celle aussi des lecteurs de votre Revue. faites de ma communication tel usage qu'il vous plaira, je vous la livre pieds et poings liés.

Votre troisième livraison me parvient à l'instant; j'y vois la description d'une médaille en argent sur la paix d'Utrecht, pp. 412-413. Je la possède en argent, depuis assez longtemps ; mais mon exemplaire ne porte pas à l'avers « S'IL VOUS PLAIT, MORR BLEU » mais « SI VOUS PLAIT » simplement. Le reste de la description est conforme à ma médaille. Son diamètre est de 44 millimètres. J'ajoute ce détail, qui vous fournira un point de comparaison utile, si vous avez, par hasard, une variété de module.

Veuillez agréer, etc.

Votre tout dévoué serviteur.

A. DU LEAU.

MÉLANGES.

Description générale des monnaies byzantines, frappées sous les empereurs d'Orient, etc., etc., par J. SABATIER, t. II ; 379 pages et 37 planches.

Nous avons annoncé le premier volume de cet important ouvrage dans la seconde livraison de cette année, p. 284 ci-dessus. L'auteur, avec une ardeur toute juvénile, a complété son œuvre, et le second volume a suivi de près le premier. Nous ne pourrions que répéter ici les justes éloges que l'on a donnés partout à la première partie de ce beau travail. Ce résumé consciencieux de ce qui a été fait, depuis trois siècles, sur la numismatique byzantine, peut, à lui seul, tenir lieu de toute une bibliothèque.

A la suite de la série des pièces frappées par les empereurs grecs de Constantinople, série qui se termine par trois singulières monnaies de cuivre, au nom de MAXAMATHC, et qu'on croit avoir été faites pour Mahomet II, immédiatement après la reddition de la ville, l'auteur a traité d'une partie moins connue de la numismatique byzantine, les monnaies des empires de Nicée, de Thessalonique et de Trébizonde, qui se formèrent à peu près en même temps, au commencement du XIIIe siècle, après la prise de Constantinople par les Latins.

Les prédécesseurs de M. Sabatier n'ont fait connaître encore qu'un nombre assez limité de monnaies appartenant

aux souverains de ces trois fractions d'empire; mais la pauvreté de ces séries tient peut-être plus au peu d'attention que les numismates leur ont donnée, jusqu'ici, qu'à la rareté réelle des pièces.

En ce qui concerne l'empire de Trébizonde, l'histoire de cette période, assez obscure naguère, a été étudiée avec soin et succinctement retracée par M. le Bon de Pfaffenhoffen, dans son bel ouvrage, couronné par l'Institut, l'*Essai sur les aspres comnénats*. M. Sabatier devait suivre cet excellent guide; mais, pour la partie numismatique, M. de Pfaffenhoffen s'était borné à l'étude des *aspres d'argent*, dont il décrit de nombreuses variétés. M. Sabatier a eu la bonne fortune de pouvoir ajouter encore à cette série déjà si complète, quelques nouvelles pièces inédites, recueillies dans un dépôt trouvé aux environs de Trébizonde. Ce dépôt contenait aussi de nombreuses monnaies de cuivre des souverains de cette contrée, et l'auteur ne doute aucunement qu'on retrouvera bientôt leur monnaie d'or, jusqu'ici inconnue.

La publication du livre de M. J. Sabatier ne peut manquer d'appeler l'attention sur les monnaies byzantines, de faire surgir de nouveaux amateurs, et de doubler, avant peu, les prix indiqués par l'auteur, prix qui sont, en effet, bien modérés, en comparaison de ceux que donne M. Cohen aux pièces du Haut-Empire.

R. Ch.

Histoire des assignats. — Recherches sur les billets de confiance de la Somme, par A. Bazot, membre de la société des antiquaires de Picardie. Amiens, 1862, in-8°; 136 et 44 pages, 10 planches.

Qu'est-ce que l'assignat? D'où vient-il? Qui l'a créé? Comment a-t-il fini? L'auteur, qui commence par se poser ces quatre questions, est parvenu à les résoudre, d'une manière succincte et complète dans le cadre étroit qu'il s'est tracé. L'histoire des assignats, qui se rattache d'une manière intime à la numismatique moderne, est un des épisodes les plus curieux de la grande révolution française. Sans la guillotine et sans les assignats, Quatre-Vingt-Neuf avortait comme une émeute vulgaire. Ces deux puissants instruments de nivellement abattirent les têtes et les fortunes... pour frayer la route à une aristocratie nouvelle, et remplacer les *riches* par d'autres riches, plus bêtes et plus insolents, les spéculateurs et les boursicotiers. La guillotine nous est restée, dans sa forme primitive et sous son nom; elle fonctionne, aujourd'hui, au bénéfice de l'ordre, de la famille et de la propriété. Les assignats se sont faits *honnêtes et modérés;* on les appelle *billets de banque.*

A la suite de l'histoire des assignats, M. A. Bazot a reproduit ses *Recherches sur les billets de confiance du département de la Somme,* qui avaient été publiées dans les *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie,* t. XVIII.

R. Ch.

La première livraison de la nouvelle Revue numismatique (*Berliner Blätter*) de M. le baron B. de Koehne, vient de paraître. Elle se compose de 128 pages in-8° et de 4 planches. M. de Koehne y a fait insérer quatre articles de lui. Les autres sont de MM. Dannenberg, Vossberg et Strelilke. En changeant de format, notre savant confrère changé d'éditeur. Il espère que M. Ferdinand Schneider donnera à sa publication une marche plus régulière et plus rapide que par le passé.

R. Ch.

M. le comte Nahuys annonce la prochaine publication de son *Histoire numismatique de la Hollande pendant son annexion à l'empire français,* époque néfaste, où l'on vit les descendants de ces fiers républicains qui avaient chassé Philippe II et repoussé Louis XIV, obligés de courber la tête sous le despotisme du sabre et la morgue insolente des préfets. Il fallait réellement du courage, à un Hollandais, pour aborder un sujet aussi pénible. Le livre de M. le comte Nahuys formera un volume d'environ 180 pages et de 16 planches, du prix de 20 francs pour ceux qui souscriront avant sa publication.

R. Ch.

Le n° VII de la *Numismatic chronicle,* 2e série, se compose des articles suivants :

1° Sur une monnaie bretonne avec la légende BODVOC, par M. John Evans, esq. . . . . 8 pages.

2° Essai de classification d'anciennes médailles trouvées en Égypte, par M. C. G. Huber, esq. . . . 20 pages.

3° Médailles de la Bactriane, par M. Edward Thomas, esq. . . . . 11 pages.

4° Pièce remarquable du roi Étienne, par le Révérend Assheton Pownall . . . . . 3 pages.

5° Monnaies de cuivre des colonies anglaises en Amérique, par le Rév. H. Christmas. . . . . 23 pages.

6° Sur la monnaie chinoise en forme de couteau (*Knife Money*), par M. W. B. Dickinson, esq. . . 7 pages.

7° Jetons (*Tokens*) du comté de Kent au xviie siècle (suite), par M. H. W. Rolfe, esq. . . . . 8 pages.

8° Publications nouvelles sur la numismatique.

9° Mélanges.

On trouve dans ces mélanges la description et le dessin gravé sur bois, d'un curieux esterlin de Henri, comte de Luxembourg et empereur de 1308 à 1313. Cette pièce, peut-être unique et sur laquelle nous appelons l'attention de notre savant confrère M. de la Fontaine, offre, d'un côté, la tête couronnée de face, avec la légende : ✠ HENRICVS. ROM. REX; de l'autre, la croix des esterlins coupant la légende, mais anglée de quatre aiglons, au lieu des globules ordinaires, et la légende MON | ETA | MER | TVO.

R. Ch.

Sur quelques monnaies Houlagouïdes, par M. Frédéric Soret. *Lettre à M. le professeur H. Brockhaus.* Leipzig, 1862, in-8° (extrait du t. XVI de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*), 12 pages et 1 planche.

Dans un riche envoi de monnaies orientales, que M. Soret avait reçues récemment de M. le colonel Brongniard, et qui avaient été recueillies à Téhéran, se trouvaient des pièces d'argent d'un poids et d'un module inusités. Ces pièces singulières, qui doivent être des triples dirhems, appartiennent aux dernières années du règne d'Oeldjeïtou, et aux premières de celui d'Abousaïd. Parmi les noms des villes qu'elles mentionnent, M. Soret a lu, non sans un grand étonnement, le nom de Médine, مدينه, sans l'article. Or, comme les Mongols n'ont jamais été en possession réelle de l'Hedjaz, force est de supposer que ce nom a été placé sur la monnaie comme protestation d'une suzeraineté que prétendaient avoir les Mongols sur la Ville Sainte, ou bien encore qu'il existait quelque part dans le Mazenderan, le Khoraçan ou l'Éraque persique, quelque localité s'appelant Médine, sans article.

Revenant sur sa première explication : M. F. Soret a adressé, depuis, une nouvelle lettre à M. Brockhaus, dans laquelle il insiste à bien établir qu'il n'attribue pas à *Médine-la-Sainte* l'atelier monétaire où la pièce d'Abousaïd, de l'an 718, a été frappée, mais qu'il s'en tient à développer les raisons qui lui font supposer qu'on a voulu simplement faire allusion à cette ville, par un motif quelconque.

Plusieurs orientalistes pensent que le nom de l'atelier monétaire est caché dans ce que M. Soret a pris pour un ornement, et ils croient y reconnaître Tebriz, تبريز. La chose est possible; mais ce soin même de déguiser un nom sous des hachures insolites semblerait plutôt venir à l'appui de la conjecture de M. Soret que l'infirmer.

R. Ch.

Imitations ou contrefaçons de la monnaie suisse, fabriquées à l'étranger aux XVIe *et* XVIIe *siècles* (par Arnold Morel Fatio). Zurich, 1862, grand in-8°, 7 pages et 2 planches.

Au XVIe siècle et au siècle suivant, la fabrication de monnaies à bas titre, imitées servilement de pièces ayant une valeur intrinsèque supérieure, était devenue la principale industrie des petits seigneurs de la Haute-Italie, industrie plus qu'équivoque, mais qui devait former une dès branches principales de leurs revenus. Cette considération pesait sans doute d'un grand poids dans la balance de leur moralité, et, les casuistes aidants, finissait par leur faire trouver la chose toute licite et toute naturelle. Par un singulier revirement des choses d'ici-bas, ces pièces, alors décriées et proscrites dans les pays voisins, commme monnaies fausses et billonnées, sont devenues, de nos jours, des raretés et des curiosités bien plus précieuses et cent fois plus chères que les *bonnes monnaies* qu'elles contrefont. M. Morel Fatio fait connaître, dans sa brochure, des imitations de monnaies suisses faites à Déciane

(Desana), à Frinco, à Passerano, à Lavagna, à Masserano, à Montanaro et à Macagno. Il y ajoute deux petites monnaies inédites de Gilley-Franquemont et de Vauvillers. L'auteur appelle, avec raison, l'attention des amateurs sur toutes les pièces dont les légendes leur paraissent anormales ou baroques, qui, trop souvent, restent confondues, dans les collections, avec les monnaies dont elles ne sont que des imitations frauduleuses.

R. Ch.

Quatrième notice sur quelques monnaies de Savoie inédites, publiées par François Rabut, in-8°, 14 pages et 1 planche. (Extrait des *Mémoires de l'académie de Savoie.*)

L'auteur de cette notice, jadis conservateur du musée d'archéologie de Chambéry, est devenu professeur au lycée d'Agen, depuis l'annexion de son pays à la France. En quittant sa ville et son musée, il avait eu soin d'emporter avec lui des notes et des empreintes, dans l'espoir de compléter les recherches qu'il avait commencées sur les monnaies de Savoie qui avaient échappé aux investigations de M. le chevalier Promis. La notice que publie aujourd'hui M. Rabut, mentionne un nombre assez considérable de pièces nouvelles, mais n'offrant, pour la plupart, que de légères variétés de monnaies déjà connues.

M. Rabut nous apprend un fait récent à ajouter encore au nombreux *martyrologe* des collections publiques :

« Si j'ai regretté quelquefois, dit-il, de n'avoir pas attendu pour réunir en un seul travail les notices que

j'ai publiées, en divers temps, sur des monnaies inédites de Savoie, je me félicite de l'avoir fait ainsi, aujourd'hui que, par un événement déplorable, quelques-unes des pièces que j'ai décrites et dessinées sont perdues [1].

« *Dans le vol commis, il y a deux ans environ, au musée de numismatique de Chambéry, plus de huit cents monnaies ou médailles en or ou en argent ont disparu.* Mais il y a plus particulièrement à regretter deux cents pièces environ appartenant à la série des comtes et des ducs de Savoie et aux autres branches de la numismatique savoisienne, entre autres, etc. »

Le musée de Chambéry a donc trouvé aussi des annexeurs.

R. Ch.

Essai sur la numismatique rémoise, par Léon Maxe Werly. Paris, Thunot et Ce, 1862, in-8°, 83 pages et 11 planches.

L'auteur a réuni, dit-il, dans ce petit travail, tout ce qui avait été imprimé sur les monnaies de Reims. Avec une bonne foi, assez rare aujourd'hui, il confesse avoir pris partout, « s'appropriant non-seulement les idées, mais parfois aussi les phrases, » et énumère ses prédécesseurs dont il s'est annexé les lambeaux : la *Revue numismatique française,* l'*Histoire de France* de Charton, les ouvrages de MM. Lelewel, de Longpérier, de Barthélemy et de B. Fillon. Il aurait pu ajouter encore M. Poey-d'Avant, dont il a *calqué* les pièces de l'époque féodale; M. Poey-

[1] *Mémoires de l'académie de Savoie,* 2e série, t. I, II et III.

d'Avant, le grand annexeur, qu'à son tour on annexe, sans rien dire.

Comme l'on voit, M. Werly n'a presque rien fait connaître de neuf. Son livre est une compilation; mais ces compilations sont utiles; elles évitent parfois de longues et pénibles recherches. Au reste, l'auteur se propose, peut-être, de compléter un jour ce premier essai, si les amateurs lui communiquent les pièces inédites de leurs collections.

Nous engageons M. Werly à faire disparaître, alors, plusieurs inexactitudes qu'on ne peut expliquer que par un travail trop précipité, ou même par des fautes d'impression. Ainsi, p. 81, il donne à Louis XVIII le titre de DUC de Provence. A la p. 58, il est question d'un évêque d'Anvers en 1124. A la p. 29, Rennes et Rouan sont situées au midi de la Loire. Mais ce ne sont là que des vétilles sans importance et que le lecteur peut facilement rectifier. Quant à la partie numismatique elle-même, nous croyons que M. Werly pourrait bien, en ce qui concerne le classement des carlovingiennes, avoir maille à partir avec notre collègue M. de Coster, dont il semble n'avoir pas connu les travaux insérés dans cette Revue.

R. CH.

M. le docteur Voillemier se propose de compléter sa monographie des *monnaies frappées à Senlis*. Nous engageons les amateurs à lui communiquer les pièces qu'ils possèdent et qui se rattachent à cette spécialité. Encore une fois, ce n'est qu'en s'entr'aidant les uns les autres,

qu'on parvient à faire quelque chose en numismatique. Les *cacheurs de pièces* sont le fléau de la science.

R. Ch.

M. H. Hoffmann continue la publication de son catalogue mensuel de *médailles et de monnaies à vendre, avec indication de leurs prix*. Le n° 7 de cette espèce de *Revue* contient une notice sur le fameux faussaire Becker, et sur ses médailles. M. Hoffmann fournit au prix de 100 francs, la collection des trois cent trente et une pièces gravées par Becker, frappées sur flans de plomb. C'est un excellent *préservatif* dont les amateurs de grecques et de romaines feront bien de se munir, pour ne pas se laisser empoisonner par les produits de ce trop habile graveur.

R. Ch.

Catalogue d'une collection de médailles des rois et des villes de l'ancienne Grèce, en vente à l'amiable, avec les prix fixés à chaque numéro. — Première partie : Europe. Paris, chez Rollin et Feuardent, antiquaires, 12, rue Vivienne, 1862, in-18, 276 pages et une planche.

Il y a environ un an, MM. Rollin et Feuardent, en publiant la collection des monnaies royales de France de M. Jean Rousseau, avaient, les premiers, tenté un nouveau système pour la vente des médailles ; l'offre des pièces à prix fixés. Leur exemple à d'abord été suivi par M. Hoff-

mann; et voici qu'à présent MM. Rollin et Feuardent, ces Rotschilds du commerce des médailles, vont faire connaître, par des listes du même genre, toutes leurs immenses collections. Ce premier volume, exclusivement consacré aux médailles grecques, ne compte pas moins de quatre mille trois cent vingt et un numéros. Il sera suivi, d'abord, d'un catalogue, de dix mille médailles romaines dont cinq cents pièces d'or, puis d'un catalogue des monnaies seigneuriales de France.

C'est, répétons-le, une heureuse innovation à laquelle tous les amateurs ne peuvent qu'applaudir. La valeur des pièces ne sera plus un arcane fermé au vulgaire et dont les *malins,* seuls, avaient la clef. Il deviendra surtout impossible, disent MM. Rollin et Feuardent, dans leur préface, « d'exploiter à son gré les amateurs qui poursuivent avec « prédilection telle ou telle série; l'intérêt et la réputation « du vendeur lui font une loi de ne fixer que des prix « réels. »

R. Ch.

M. Vander Chys, conservateur du cabinet numismatique de Leyde, continue à faire connaître régulièrement dans les journaux, les accroissements que reçoit le riche dépôt confié à sa garde. Il a soin de mentionner toujours les personnes qui font des dons au cabinet; et cette mesure est excellente, car, outre, qu'elle est, de la part des administrateurs, un témoignage de gratitude et un acte de haute convenance, elle ne peut que servir à provoquer de nou-

velles libéralités. Il serait à désirer que l'administration de notre bibliothèque royale suivît cet excellent exemple.

R. Ch.

Des ouvriers occupés à élargir et à réparer la route de Tubise à Virginal, ont découvert un pot contenant environ huit cents deniers romains de divers empereurs et impératrices, depuis Caracalla jusqu'à Gallien. Une partie de ce petit trésor, et peut-être la plus précieuse, a été, paraît-il, éparpillée dans diverses mains. Six cents pièces sont encore déposées à l'administration communale de Tubise. Une particularité remarquable que présentait ce dépôt, c'est qu'il était exclusivement composé de pièces de grand module.

R. Ch.

On trouve, dans différentes parties de l'ancienne principauté de Liége et du comté de Namur, d'énormes masses de scories de fer, à une profondeur assez grande sous le sol actuel, restes évidents d'anciennes exploitations dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le peuple les attribue aux Espagnols, aux Sarrasins, aux Romains, et les rattache souvent à quelques légendes où le surnaturel joue le rôle principal.*

M. Willame, directeur de l'établissement de Membach, a fait des recherches sur ces curieux dépôts, et a constaté qu'on y rencontre fréquemment des monnaies romaines.

Ces monnaies servent à fixer la date de ces exploitations primitives du fer, dans nos contrées. Ainsi, l'année dernière, on a déterré, à Jalhay, au milieu des scories, et à la profondeur de 2 mètres, deux pièces romaines soudées par l'oxide, un grand bronze d'Hadrien et un moyen bronze *fruste* de Vespasien?

A Goé et à Baelen, on a rencontré un Philippe, un Dioclétien, un Gallien et un moyen bronze fruste, et près de Verviers un Quintillus, petit bronze.

M. F. Henaux, qui nous communique ces particularités, ajoute : « Je pense que ces pièces romaines ne disent pas « que les ouvriers qui travaillaient le minerai étaient « *romains* : elles indiquent plutôt que la monnaie romaine « avait cours dans notre pays tout comme les pièces fran- « çaises y ont cours, sans que nous ayons l'heur d'être « *français*. Il n'y a d'ailleurs rien de latin dans le vocabu- « laire des ouvriers de Membach et des environs, etc. »

La comparaison que fait notre honorable correspondant n'est pas parfaitement exacte. Le territoire qui fut depuis la principauté de Liége, bien qu'habité par des populations d'origine germanique, appartenait à l'empire romain, aux IIe et IIIe siècles de notre ère. La monnaie romaine y était donc la monnaie nationale. Tandis que chez nous, la monnaie française n'est qu'une monnaie étrangère, admise dans la circulation à charge de réciprocité.

R. Ch.

En angleterre, les pèlerins, qui jadis se rendaient en foule sur la tombe de Becket pour y prier et y déposer leurs

offrandes, et qui ensuite encombraient les hôtelleries de Canterbury, dont ils faisaient la fortune, rapportaient en témoignage et en souvenir de leur saint pèlerinage des *signacula,* sorte de médailles d'étain ou de plomb que l'on achetait près de la châsse du saint.

Ces signacula, les pèlerins les montraient et les faisaient baiser aux fidèles dans les villages et dans les villes qu'ils traversaient, et c'étaient des sortes de talismans qui leur procuraient sans peine la nourriture, le couvert, et même un peu d'argent. La grande rareté de ces objets leur donnait, il y a peu de temps encore, une valeur inappréciable.

Mais, ces dernières années, le bruit se répandit parmi les archéologues qu'une importante découverte avait eu lieu dans le Shadwell Dock : quelques ouvriers avaient trouvé tout un lot de *pilgrim-signs*, et en y mettant le prix, il pourrait y avoir enfin un certain nombre de possesseurs de ces précieuses reliques. Ce n'étaient pas précisément des *signacula,* mais cela se rapportait toujours aux pèlerinages.

On s'arracha les nouvelles reliques, on les paya des prix fous, et le commerce de ces curiosités fut florissant pendant quelques années. Les sociétés d'archéologie examinèrent les *pilgrim-signs,* des rapports furent rédigés à leur endroit, et leur antiquité fut proclamée.

On ne se contenta pas de leur donner une origine aussi récente que le martyre de Thomas Becquet ; on fit remonter l'origine de ces objets à des temps beaucoup plus reculés et on leur assigna pour date le vi^e^ siècle.

Un peu plus tard, l'attention de la Société des antiquaires fut appelée sur ces objets par M. Charles Read, de la

société d'archéologie. Ce gentleman établit qu'il s'était assuré qu'on n'avait jamais rien trouvé aux docks Shadwell, que les pilgrim-signs en question avaient servi à une mystification.

Il affirma que ces précieux et antiques monuments avaient été fabriqués dans la cité, à Londres, et que leurs auteurs les écoulaient secrètement. En preuve de son assertion, il déposa sur le bureau de la société un moule dans lequel sept pilgrim-signs identiques avaient été fondus.

Or, il paraît que les moules des véritables pilgrim-signs ayant été détruits par suite d'une règle toujours fidèlement observée, le doute n'était plus possible. D'ailleurs on pouvait reconnaître que les moules de fabrication récente, quoique destinés à produire des empreintes ayant un caractère ancien, présentaient à des yeux exercés des inexactitudes révélatrices.

M. Read, pour montrer combien est grande l'habileté des producteurs de ces faux monuments, en a présenté qui rendent avec une exactitude désespérante les singularités des modèles.

L'emploi de toutes les ressources de la science appliquée à l'industrie a été mis en réquisition pour arriver à une perfection merveilleuse. C'est à s'y tromper.

M. Read a exprimé ses regrets de voir tant d'habileté dépensée de cette façon. On lui doit de la reconnaissance pour avoir découvert cette contrefaçon qui pouvait induire les savants en erreur et engager dans une fausse voie les collectionneurs de monuments archéologiques du moyen âge.

(*Journal de la Belgique.*)

Le programme de la *Société provinciale des arts et sciences d'Utrecht* (1862-1863) propose la question suivante :

« Faire l'histoire du monnayage, chez les Grecs. »

Le prix qui sera décerné à une réponse satisfaisante consistera en une médaille d'or, de la valeur de 600 florins des Pays-Bas (1,260 francs). Les réponses doivent être écrites en français, en hollandais, en allemand (lettres italiques), en anglais ou en latin, et être adressées, affranchies, avant le 30 novembre 1865, au secrétaire de la société, M. Gunning, à Utrecht. Elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté, renfermant les noms et l'adresse de l'auteur.

R. Ch.

M. Frédéric Soret, de Genève, collaborateur fidèle de notre Revue, et connu dans le monde savant par un grand nombre de recherches historiques et numismatiques les plus remarquables, vient de recevoir un témoignage bien flatteur de la sympathie que lui ont acquis son beau caractère et son immense érudition. Plusieurs de ses amis à la tête desquels s'était placé M. Durand de Lancy, ont ouvert une souscription parmi les principaux numismates, dans le but de faire graver une médaille en l'honneur de M. Soret et de la lui offrir.

Cette médaille, dont nous donnons le dessin, planche XXIV, n° 1, est une des œuvres les plus remarquables de l'excellent graveur, A. Bovy.

Il n'en a été frappé que soixante-dix-sept exemplaires de bronze pour les souscripteurs, et pour être offerts aux principales collections publiques de l'Europe et aux sociétés numismatiques de Belgique et de Londres. Un exemplaire UNIQUE d'argent a été présenté à M. F. Soret.

R. CH.

M. Vincenzo Lazari, directeur du musée Correr, à Venise, vient de trouver, à Paris, et d'acquérir, pour la somme de fr. 1-50! une ANNIA FAUSTINA inédite, au revers PUDICITIA. C'est tout simplement une médaille qui vaut un millier de francs.

R. CH.

M. Stickel, dans les notices bibliographiques de la *Revue de la société orientale d'Allemagne*, parle longuement, et de la façon la plus élogieuse, des articles de numismatique mahométane, insérés depuis dix ans dans la *Revue de la numismatique belge*. Les noms des Sauvaire, Lavoix, Lelewel, Langlois, Bartholomæi, Millies et Soret ont été de sûrs garants de la haute valeur scientifique de ces travaux. Aussi, M. Stickel tient-il à cœur de signaler aux orientalistes toute l'importance de cette branche nouvelle et féconde de la numismatique sous le rapport de la paléographie et de l'histoire religieuse, littéraire et économique de l'Orient. Il analyse soigneusement les diverses notices publiées par la Revue, et tout spécialement celles de

M. Soret, qui a consacré sa belle intelligence et toute son activité à se former la plus riche collection de monnaies mahométanes que jamais particulier ait possédée.

M. Stickel termine son article en félicitant la rédaction de la Revue belge d'avoir accueilli de semblables travaux. Il les signale à l'attention de ceux de ses lecteurs qui se trouvent en Orient, persuadé que de magnifiques découvertes numismatiques y restent encore à faire.

CAM. P.

Nous donnons ici l'empreinte de la médaille ou jeton que l'on frappa, en Hollande, à l'occasion de la visite des ambassadeurs japonais.

D'un côté, se trouvent, juxtaposés, l'écusson royal des Pays-Bas et les armoiries (les trois feuilles de mauve) du *Taï-Koen* ou *Sjo-Goum*, l'empereur laïque du Japon. La date 1609 est celle du premier traité fait entre le Japon et la Néerlande, ou plutôt de la permission accordée aux Hollandais de trafiquer dans ce pays, jusque-là fermé aux Européens. Autour on lit, en caractères latins la légende

japonaise : NIPPON TAI-KOEN-NO SEI-SI HOLANDA NI KITAROE. (*Une ambassade du Taï-Koen du Japon vient dans les Pays-Bas*).

Les six caractères chinois, qui occupent le champ du revers, se lisent, en chinois : *Liang-Kuĕ Tsîn-mŭ yĭ-tŭ ;* en japonais : *Ryoo-koku sin-boku masu-masu atsusi ;* ce qui se traduit en français : *L'amitié des deux pays de plus en plus intime*(1). Autour, et entre un double grènetis : ONDER DE REGERING VAN WILLEM III, KONING DER NEDERLANDEN, G. H. V. L. (*Sous le règne de Guillaume III, roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg.*

Il existe deux coins variés de cette médaille. Celle sur laquelle on voit le caducée, signe monétaire de l'atelier d'Utrecht, a été frappée en présence des ambassadeurs, lors de leur visite à l'hôtel des monnaies. Elle est très-rare.

R. CH.

M. le vicomte B. Du Bus a fait don récemment, au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, d'une monnaie anglo-saxonne, trouvée dans les tranchées des nouvelles fortifications d'Anvers. C'est le penny du roi Ethelvulf, portant comme légende, au revers, + WILHEAH MONETA, et décrit par Rogers Ruding, dans le t. II, p. 301, pl. XXX, n° 17 du t. III de ses *Annals of the coinage of Great Britain.*

CAM. P.

(1) Nous devons cette traduction à l'obligeance de M. le professeur P. O. Vander Chijs, qui a bien voulu la demander à son collègue M. Hoffmann, professeur de langues chinoise et japonaise à l'université de Leyde.

Notice sur des jetons français à emblêmes maritimes, par A. Guichon de Grandpont, commissaire général de la Marine. Brest, 1862, in-8°, 20 pages et une planche. (Extrait du Bulletin de la société académique de Brest.)

Dans une précédente notice, publiée en 1854, M. Guichon avait donné la liste, à peu près complète, des jetons frappés sous Louis XIV et sous Louis XV, pour la marine et pour les galères. Cette nouvelle brochure énumère et décrit cent quarante-quatre jetons à emblêmes maritimes, c'est-à-dire sur lesquels figurent des navires, des ancres, des gouvernails, des flots, etc., mais n'ayant, pour la plupart, aucun rapport avec l'administration des forces maritimes de la France. Ainsi, la ville de Paris, qui porte un navire sur son écusson, fournit à elle seule un nombre considérable de ces jetons.

On ne verra pas, sans étonnement, parmi ces *jetons français*, et à la première page de la liste, figurer celui de 1590 sur la prise de Breda!

Breda en France!! L'auteur aurait-il confondu la cité néerlandaise avec certain quartier bien connu de la bonne ville de Paris, ou n'est-ce pas plutôt qu'il est devenu tout à fait impossible d'écrire vingt pages, en France, sans y mêler quelque peu d'annexion?

R. Ch.

L'ouvrage de M. Joseph Neuman, intitulé : *Beschreibung der bekanntesten Kupfermunzen*, est parvenu à la quinzième livraison. Cette livraison, consacrée aux mon-

naies des établissements européens dans l'Asie orientale, se compose de 47 pages et de 10 planches.

R. Ch.

La bibliothèque royale vient d'acquérir la magnifique collection, formée par M. de Coster, de monnaies carlovingiennes et impériales, frappées dans les localités de la Belgique actuelle, de la Hollande et des provinces rhénanes. Cette collection incomparable, que notre savant confrère parvint à réunir à force de soins, de persévérance et aussi grâce à quelques hasards heureux, se compose d'un sou d'or, de cent quatre-vingt-et-un deniers d'argent et de neuf oboles. On y remarque plusieurs pièces uniques, entre autres : cinq deniers de Pepin le Bref, frappés à Herstal, Mayence et Duerstede; huit deniers de Charlemagne, de Bonn, Cologne, Maestricht, Dinant, Duerstede, Trèves, Thuin, et le denier primitif à la légende EX METALLO NOVO, inaugurant le nouveau type au monogramme; trois deniers de Louis le Débonnaire, frappés à Botesheim, Cologne et Strasbourg ; quatre deniers de Lothaire I, dont trois à effigie et un frappé à Tours, pendant l'association de Lothaire à l'empire, 823 à 840; un denier *du palais* de Louis I, de Germanie; un denier de Charles le Chauve, pour Maestricht; une obole de Louis le Bègue, frappée à Viset; une obole de Charles le Gros, de Cologne; une obole de Henri I, d'Anvers; trois deniers d'Otton II, frappés à Munster-Bilsen, Maestricht et Namur, et deux de Conrad II, pour Maestricht.

Nous devons féliciter le Gouvernement d'avoir ainsi conservé au pays une suite unique, et que nous envieront les principaux cabinets de l'Europe. Le véritable, le seul moyen, de former une collection royale, c'est d'acheter des collections spéciales toutes faites. Il est évident qu'on profite, de cette manière, et sans augmentation de prix, des soins, des travaux de toute une vie, et des résultats que la *fièvre du collectionneur* seule peut produire. Acquérir, pièce à pièce, par les soins d'un conservateur officiel, c'est se condamner d'avance à n'avoir que le rebut des amateurs, et Dieu sait à quel prix !

R. Ch.

Monnaie de nickel. — A la date du 13 novembre 1862, il avait été frappé :

1,803,670	pièces de	20	centimes.	fr.	360,734	»
22,099,220	—	10	—	. .	2,209,922	»
20,832,222	—	5	—	. . .	1,041,611	10

Un modeste et laborieux artiste, le sieur J. A. Vandendaelen, graveur lithographe, qui depuis seize ans travaillait pour la *Revue de la numismatique belge,* vient de mourir à la suite d'une longue et impitoyable maladie, la phthisie pulmonaire. Sans études préalables, n'ayant aucune notion, ni d'histoire, ni de linguistique, Vandendaelen était devenu, en quelque sorte, un numismate par intuition. Il devinait une pièce usée et fruste et restituait les types et les légendes comme un amateur consommé. La société numismatique doit un témoignage de regret à ce fidèle collaborateur. R. Ch.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 2 novembre 1862.

Présents : MM. Chalon, *président*, Guioth, *bibliothécaire*, et Cam. Picqué, *secrétaire-trésorier*.

Sur la proposition de M. Chalon, le titre d'associé étranger est conféré à M. A. Bazot, notaire à Amiens, auteur de l'*Histoire des assignats*, etc., etc.

Le secrétaire,
Camille Picqué.

Le président,
R. Chalon.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE

AU 1er DÉCEMBRE 1862.

MEMBRES HONORAIRES [1].

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
YONG-AKERMAN (John), secrétaire de la Société des antiquaires de Londres	4 juillet 1841.
DE LONGPÉRIER (Adrien), membre de l'Institut de France, etc	—
DE SAULCY (Frédéric), sénateur, membre de l'Institut de France, etc	—
DE KOEHNE (S. E. LE COMMANDEUR Bon), conseiller d'État, directeur du bureau héraldique, etc., à Saint-Pétersbourg	—
LEE (LE DOCTEUR John), ancien président de la Société numismatique de Londres	—
THOMSEN (LE CHEVALIER), directeur des musées royaux, à Copenhague	—
VAN DER CHIJS (P. O.), professeur à l'université de Leyde, etc	—
DE SCHULTHESS-RECHBERG (LE CHEVALIER), colonel, à Vienne	20 septembre 1846.

[1] Le nombre des membres honoraires est fixé à vingt-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De Pfaffenhoffen (le baron), chambellan de S. A. R. le grand-duc de Bade, à Donaueschingen	20 septembre 1846.
De Meyer (le docteur), conservateur du cabinet des médailles, à Zurich	—
Meyer (J. F. G.), conservateur du cabinet royal des médailles, à la Haye	—
Promis (le chevalier **Dominique**), conservateur des musées royaux, etc., à Turin	—
De la Saussaye (L.), ex-directeur de la *Revue numismatique,* recteur de l'Académie de Lyon	—
Sabatier (J.), membre de la Société impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, à Paris	4 mars 1849.
Cappe (H. Ph.), auteur de plusieurs ouvrages de numismatique, à Dresde	6 juillet 1851.
Castellanos (don **Basilio Sebastian**), président de l'Académie royale d'archéologie, à Madrid	—
Fustagueras y Fuster (don **Jaime**), archéologue, à Barcelone	—
De Bernabé (don **Ramon Polo**), président du séminaire de Sarragosse	—
Dirks (J.), avocat, à Leeuwarde, membre des États Généraux et de l'Académie royale des Pays-Bas	—
Hildebrand (B. E.), conservateur du musée des antiques, à Stockholm	—
Leitzmann (le révérend J.), directeur de la *Revue numismatique de Weissensée*	—
Soret (Frédéric), ancien directeur du musée, à Genève	—
Mantellier (P.), conseiller à la cour d'appel d'Orléans, etc	—
Tornberg, professeur à l'université de Lund	—

MEMBRES EFFECTIFS [1].

MM. NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
CHALON (Renier), docteur en droit, membre de l'Académie royale, etc., à Bruxelles.....	Fondateur.
DAVREUX, pharmacien, à Liége.....	—
DE BETHUNE (L'ABBÉ), secrétaire de l'évêché, à Bruges.....	—
DE COSTER (Louis), membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.....	—
DE LA FONTAINE, président du conseil d'État du grand-duché, à Luxembourg.....	—
DE LANNOY (Édouard), lieutenant-général, aide de camp du Roi, à Bruxelles.....	—
DE LE BIDART DE THUMAIDE (LE CHEVALIER), ancien magistrat, à Liége.....	—
DELETENRE, avocat, etc., à Enghien.....	—
DE MEYER (J.), rentier, à Gand	—
DE PITTEURS DE BUDINGEN (LE BARON), propriétaire, à Namur.....	—
DE ROBIANO (LE COMTE Maurice), sénateur, membre du conseil héraldique, à Bruxelles.....	—
GODDONS (G), greffier, etc., à Louvain.....	—
GUIOTH (J. L.), ingénieur en chef honoraire, à Bruxelles.....	—
MEYERS (M. B.), colonel du génie, à Gand.....	—
PAYEN, artiste peintre, à Bruxelles.....	—
PERREAU (A.), agent de la Banque, à Tongres.....	—
PIOT (Charles), docteur en droit, conservateur-adjoint à la Bibliothèque royale	—
SERRURE (C. P.), docteur en droit, membre correspondant de l'Académie royale, à Gand.....	—
VAN BOCKEL (G.), représentant, ancien bourg-	—
mestre de Louvain.....	—

[1] Le nombre des membres effectifs est fixé à trente-cinq.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
VAN DER MEER (G. J. C.), propriétaire, à Tongres.	Fondateur.
VAN MIERT, pharmacien, conseiller communal, à Mons	—
HERRY DE COCQUEAU (François), docteur en droit, à Bruxelles	6 octobre 1844.
NOTHOMB (LE BARON), membre de l'Académie royale, ministre plénipotentiaire de Belgique, à Berlin.	20 septembre 1846.
LEFEVRE (E. C.), rentier, à Gand	—
CUYPERS VAN VELTHOVEN (Prosper), membre de plusieurs sociétés savantes. à Bruxelles	1 juillet 1849.
PINCHART (Alexandre), chef de section aux archives de l'État, à Bruxelles	—
PETYDE ROSEN (J.), propriétaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Grune	4 juillet 1852.
NAMUR (A.), professeur, secrétaire de la société royale, à Luxembourg	—
DE RENESSE-BREIDBACH (LE COMTE), vice-président du sénat, à Bruxelles	6 juillet 1856.
DE WITTE (LE BARON J.), membre de l'Académie royale, etc., à Anvers	5 juillet 1857.
COCHETEUX, capitaine du génie, à Anvers	—
DUGNIOLLE, docteur en médicine, à Bruxelles	—
VANDERAUWERA, receveur de la ville, à Louvain	5 juillet 1858.
CAPITAINE (Ulysse), secrétaire de l'institut archéologique, à Liége	8 juillet 1860.
PICQUÉ (Camille), attaché à la Bibliothèque royale, à Bruxelles	—

CORRESPONDANTS REGNICOLES [1].

DE NEDONCHEL (LE COMTE), membre de la Société d'histoire, à Tournai	7 juillet 1861.

[1] Le nombre des correspondants regnicoles est limité à dix.

NOMS ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
CAJOT (L'ABBÉ), membre de la Société archéologique, etc., à Namur	7 juillet 1861.
WIENER (Léopold), graveur en médailles, etc., à Bruxelles	—
HELBIG (Henri), archéologue à Seraing	—
VANDERSTRAETEN (Édouard), attaché à la Bibliothèque royale, à Bruxelles	—
	—
VANDENPEEREBOOM (Alph.), président de la société archéologique d'Ypres	6 juillet 1862.
VANDENBROECK (Ed.), négociant, à Bruxelles	—
WYSTMAN (Clément), notaire et archéologue, à Termonde	—

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

DE ROYE DE WICHEN (A. J. B.), colonel au service des Pays-Bas, à Nimègue	14 octobre 1856.
NIJHOFF (Martinus), libraire, à la Haye	—
DUQUENELLE (Victor), membre de l'Académie impériale de Reims, correspondant de la Société des antiquaires de France, à Reims	28 octobre 1856.
SAUBINET (Étienne), trésorier de l'Académie, etc., à Reims	—
BOULANGER (G.), ingénieur, à Paris	3 novembre 1856.
PENON (C.), négociant, à Marseille	—
MORIN (Henri), fils, banquier, à Lyon	—
BRETAGNE, directeur des contributions directes, à Nancy	—
SALMON (Philippe), avocat, à Paris	—
DANCOISNES (L.), notaire, à Henin-Liétard	—
MINART, conseiller, à Douai	—

NOMS, ET QUALITÉS.	DATE D'ADMISSION.
MM.	
De Correggio (le comte A.), à Guéroncin.....	14 janvier 1857.
Dechamps de Pas, ingénieur, à Saint-Omer.....	—
De Veye de Burine, colonel, à Utrecht.....	—
Hucher (E.), magistrat, au Mans.....	10 avril 1857.
De Voogt (W. J.), à Amsterdam.....	—
Dumoulin (F. J. L.), à Maestricht.....	—
Nahuys (le comte), fils, à Utrecht.....	7 juillet 1857.
Bascle de Lagrèze (G.), conseiller, à Pau.....	30 août 1857.
Boudard (P. A.), à Béziers.....	5 octobre 1857.
Monnier, à la Malgrange lez-Nancy.....	1 février 1858.
Poey-d'Avant, au château de Maillezais.....	13 septembre 1858.
Colson (Alex.), docteur en médecine, à Noyon...	15 avril 1859.
Landré (J. D.), à Amsterdam.....	6 mai 1859.
Van Geuns, à Dicren, près d'Arnhem.....	—
S. E. M. de Gille, conseiller d'État, à Saint-Pétersbourg.....	22 mai 1859.
Roach Smith (sir Ch.), à Strood, comté de Kent.	6 septembre 1860.
Preux, avocat-général, à Douai.....	—
De la Fons-Mélicocq (le baron), à Raismes (département du Nord).....	26 septembre 1860.
De Roemer (le baron), membre de la première chambre du royaume de Saxe, à Dresde.....	4 juin 1861.
De Rauch (A.), capitaine des gardes du corps, chambellan de Sa Majesté, secrétaire de la Société numismatique, à Berlin.....	—
Van Hende (Édouard), auteur de la *Numismatique lilloise*, à Lille.....	—
De Wismes, archéologue, à Saint-Omer.....	29 novembre 1861.
Cranborne (le vicomte), membre de plusieurs sociétés savantes, etc., à Londres.....	—
Bazot (A.), notaire, à Amiens, membre de la société des antiquaires de Picardie, etc.....	2 novembre 1862.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1862-1863

Président : M. Renier Chalon.
Vice-Président : M. le comte de Renesse.
Secrétaire : M. Camille Picqué.
Contrôleur : M. G. Goddons.
Trésorier : M. Camille Picqué.

COMMISSION DE LA REVUE.

MM. Renier Chalon.
Louis de Coster.
Camille Picqué.

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1862.

Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, t. VIII, juin 1862.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 31e année, 2e série, t. XIV, nos 7 et 8, 1862

Annales de la Société historique, archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandre, 1861, 1re et 2e liv., 1862, 3e et 4e livraisons.

Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 1re année, janvier, février, mars, avril, mai et juin 1862.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, no 40, 1862.

Revue trimestrielle, 35e vol., 9e année, t. III et IV, juill. et octobre 1862.

Le Cabinet historique, 8e année, 8e, 9e et 10e livraisons, août, septembre et octobre 1862.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse-Romande, t. XIX, 1re liv. Lausanne, 1862.

Description de 60 jetons de présence aux funérailles, etc., des quartiers de cette ville (la Haye), par M. J. Dirks. Bruxelles 1859.

Bibliothèque de l'école des chartes, 23e année, 5e série, t. III, 6e liv., juillet-août 1862.

Catalogue d'une collection de médailles des rois et des villes de l'ancienne Grèce, en vente à l'amiable avec les prix à chaque numéro. Paris, 1862.

The numismatic Chronicle, new series, no 7, 1862.

Neues Lausitzisches Magazin, 39 band, 1, 2, 40 band 1. Görlitz, 1862.

CABINET NUMISMATIQUE.

DON FAIT PAR M. L'ABBÉ CAJOT.

Méreau, deux jetons, monnaie obsidionale de Tournai, Philippe le Bel, Wenceslas, duc de Luxembourg, monnaie de Liége, etc..... 8 pièces dont 2 en argent.

DON FAIT PAR M. DURAND DES COURTILLETS.

Monnaie de Berne, de 1797; argent..... 1 pièce.
Médaille en l'honneur de M. F. Soret, de Genève..... 1 —

Le Bibliothécaire,
GUIOTH.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Quelques médailles romaines inédites, par M. F. Cajot 1
Trois tiers de sou d'or semi-romains, ou imitations barbares franques du type byzantin, par M. le docteur A. Namur 12
Troisième lettre de M. le général J. de Bartholomæi à M. F. Soret, sur des monnaies koufiques inédites, trouvées en Géorgie . . . 23
Curiosités numismatiques. — Monnaies, médailles et jetons rares ou inédits (quatrième article), par M. R. Chalon 106
Numismatique bruxelloise.— Les Vanden Winckele, par M. Camille Picqué. 117
Méreau de Robert Willocqueau, abbé de Saint-Pierre, à Gand, par M. R. Chalon. 121
Demi-dalder de Nimègue, par M. de Coster 123
Un sceau du chapitre de Liége, par M. R. Chalon 125
Lettre à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge, sur des médailles inédites ou peu connues des dynastes de la Mésène, à propos du mémoire de M. Reinaud, sur le commencement et la fin du royaume de la Mésène et de la Kharacène, par M. Victor Langlois..... 165
Médailles byzantines inédites, par M. C. Penon..... 183
Catalogue des monnaies de la principauté et évêché de Liége (deuxième article), par M. A. Perreau 205
Quelques observations sur les méreaux d'Arras et de Saint-Omer, par M. Adolphe Dewismes..... 267
Documents pour servir à l'histoire des monnaies (xve et xvie siècles), par M. de la Fons-Mélicocq..... 278
Lettre à M. Hucher, sur une variété de la médaille de la colonie de Nemausus, à l'effigie d'Auguste et d'Agrippa, par M. le baron Chaudruc de Crazannes..... 317

Les monnaies des comtes de Limburg-sur-la-Lenne, par M. C. A. Serrure 325
Une trouvaille de monnaies à Tongres, par M. A. Perreau..... 338
Deux médailles et un jeton inédits. — Marguerite d'Autriche, Cruiningen, Philippe II, par M. C. Picqué..... 345
Documents pour servir à l'histoire des monnaies, par M. de la Fons-Mélicocq..... 351
Notice sur le cabinet numismatique de l'université de Leyde, 1re partie, par M. Vander Chijs..... 360
Lettre à M. Victor Langlois sur quelques médailles romaines inédites des musées de Venise, par M. V. Lazari..... 429
Lettre de M. Henri Sauvaire à M. F. Soret, sur quelques dinars inédits des Selgiouquides de Perse 444
Lettre du prince Alexandre Gagarine à M. F. Soret, sur quelques monnaies orientales inédites de sa collection 457
La plus ancienne monnaie des abbesses de Thorn, par M. R. Chalon. 466
Notice sur la monnaie de Zaltbommel et sur les coins conservés dans les archives de cette ville, par M. W. J. Devoogt..... 470
Notice sur le cabinet numismatique de l'université de Leyde (suite et fin), par M. P. Vander Chijs 480

CORRESPONDANCE.

Encore sur les monnaies gallo-grecques de Marseille. — Lettre de M. le baron Chaudruc de Crazannes à M. R. Chalon, directeur de la *Revue de la numismatique belge* 128
Lettre de M. du Leau à M. R. Chalon, président de la Société de la numismatique belge..... 506

MÉLANGES.

Revue numismatique française. — The numismatic chronicle. — Revue numismatique de Berlin. — Notizie peregrine di numismatica. — Numismatique de l'ancienne Afrique, t. II. — *Das Münzkabinet der Stadt Zürich.* — L'histoire des princes de la Carie et leurs monnaies. — Monnaies romaines trouvées à Harchies. — M. Olivieri. Monnaies des Spinola. — Plombs trouvés dans la Seine; opinion de M. Didron. — Cabinet de Leyde. — Projet d'une Revue italienne de numismatique. — M. Poey d'Avant, et son troisième volume. — M. Meyer. — Médaille

décernée à M. Ch. Wiener. — M. Guioth va publier la numismatique de S. M. Guillaume I. — L'abbaye d'Aduard a frappé monnaie. — Jeton des *Bibliophiles françois*. — Pièces exhumées à Cleckheaton. — Buste d'Eckhel. — M. Guioth va continuer l'histoire numismatique du règne de S. M. Léopold I. — M. L. de Coster élu membre correspondant de la société de Leyde. — Fausses monnaies attribuées à tort aux tributs du Daghestan. — *Portrait de* M. J. LELEWEL. 134

Description générale des monnaies byzantines, par M. J. SABATIER. — *The numismatic chronicle*. — Cabinet de Leyde. — *Numismatique de Cambrai*, par M. CH. ROBERT. — *Des anneaux et des rouelles*, par M. le Cte DE WIDRANGES. — M. Hoffmann va publier un catalogue périodique. — XVIe livraisou des *cuivres* de M. Neumann. — VIe livraison du recueil du Dr Grote. — M. Alex. Vattemare. — Rectification de M. F. Soret. — Manuscrit orné de plaques d'argent de pélerinage. — 6e supplément à Van Loon. — M. Soetbeer. — Voyage au Caucase, par M. Dorn. — Découverte de monnaies près d'Érivan. — Monnaie inédite de Jacques Mandello, comte de Macagno. — Catalogue des Arsacides de M. le général de Bartholomæi. — *Numismatische Zeitung*. — Double thaler de Franckfort.—*Annuaire de l'archéologue et du numismate*.— Sceau du chapitre de Liége.—Vente Bellefroid.—*Numismatique béthunoise*. — *Histoire des empereurs gallo-romains*, de M. le baron J. de Witte. — Mort de M. F. Farez, à Douai..... 284

M. le baron de Koehne change le titre et le format de sa revue. — Lettre de M. de Coster à M. Hoffmann. — *Revue numismatique française*, nos 3 et 4. — *Sulle monete auree dei Goti*. — *La plus ancienne monnaie décimale à Genève*, par M. F. SORET. — *Monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École*, par M. le comte d'AMÉCOURT. — Les médecins numismates. — Les pharmaciens numismates. — *Geschichte der Jüdischen Münzen*, von Dr LÉVY. — Médaille de M. de Caumont. — Découverte de dinars. — *Die Münzen und Medaillen Jeverland's*, etc., von TH. MERZDORF. — Monnaies de Zurich et de Coire. — *Ueber eine Seltene Erzmünze mit dem Monogramm des archäischen Bundes Geldes*, von Dr CHRISTIAN F. BELLERMANN. — Cinquième numéro du Bulletin de M. Hoffmann. — Une médaille *sublime*. — Appel aux ama-

teurs. — Mémoire de M. Monnier sur les ducs bénéficiaires de Lorraine. — Inscription sur la maison de J. Lelewel. — Programme de l'Académie royale de Belgique. — Programme de la Société des antiquaires de Picardie. — M. Guioth continue son *Histoire numismatique*. — Mort de M. Chaudruc, baron de Crazannes..... 396

Second volume des *Monnaies byzantines*, de M. J. Sabatier. — *Histoire des assignats*, par M. A. Bazot. — *Histoire numismatique de la Hollande, sous la domination française*, par M. le Comte Nahuys. — *Numismatic chronicle*, n° VII. — *Sur quelques monnaies houlagouïdes*, par M. F. Soret. — *Contrefaçons de la monnaie suisse*, aux XVIe et XVIIe siècles, par M. Morel Fatio. — *Quatrième notice de* M. Rabut, *sur les monnaies de Savoie*. — *Numismatique rémoise*, par M. Werly. — M. le Dr Voillemier va compléter son travail sur les *monnaies de Senlis*.— M. Hoffmann. —MM. Rollin et Feuardent.—M. P. O. Vander Chijs et le cabinet de Leyde. — Découverte de deniers romains à Virginal. — Anciennes exploitations du fer au pays de Liége ; leur date constatée par des monnaies romaines. — Faussaires anglais : *Pilgrims-signs*. — Prix proposé par la société d'Utrecht. — Médaille de M. Frédéric Soret. — *Annia Faustina*. — La Revue belge appréciée en Allemagne. — Médaille faite à Utrecht, à propos de l'ambassade japonaise. — Monnaie d'Ethelvulf. — *Jetons français à emblêmes maritimes*, par M. A. Guichon de Grandpont. — M, Joseph Neumann. — Acquisition par la Bibliothèque royale de la collection carlovingienne de M. L. de Coster — Monnaie de Nickel. — Mort du graveur Vandendaelen..... 508

Errata..... 314

SOCIÉTÉ DE LA NUMISMATIQUE BELGE, extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 23 janvier 1862..... 162

— du 2 novembre 1862..... 531

Séance extraordinaire du 25 mai 1862, à Louvain..... 421

Assemblée générale annuelle du 6 juillet 1862, à Bruxelles.. 423

Liste des membres 532

Ouvrages reçus..... 163, 315, 427, 539

Cabinet numismatique..... 164 ,316, 428, 539

TABLE DES PLANCHES ET DES FIGURES,

AVEC RENVOI AUX PAGES OÙ ELLES SONT EXPLIQUÉES.

Numéros des figures.	Numéros des pages.
Planche I.	
1....	3
11....	5
14....	5
15....	5
18....	5
24....	7
25....	7
29....	7
39....	9
40....	9
Planche II.	
1....	16
2....	19
3....	20
4....	158
5....	125
Planche III.	
1 à 27	26
Planche IV.	
1....	106
2....	107
3....	107
4 ...	108
5....	109
6....	109
7....	112
Planche V.	
8....	113
9....	114
10....	115
Planche VI.	
1....	117
2....	119
3....	119
4....	121
Planche VII.	
1....	179
2....	179
3....	181
Planche VIII.	
1....	183
2....	183
3....	186
4....	186
5....	186
6....	187
7....	188
8....	189
Planche IX.	
9....	191
10....	192
11....	192
12....	193
13....	193
14....	195
15....	200
16....	200
Planche X.	
17....	201
18....	201
19....	202
20....	202
21....	203
22....	203
23....	203
24....	204
Planche XI.	
1....	271
2....	271
3....	271
4....	274
Planche XII.	
1....	275
2....	275
3....	275
4....	276
5....	276
6....	276
7....	276
8....	276
9....	277
10....	277
Planche XIII.	
1....	310
Planche XIV.	
1....	330
2....	331
3....	331
4....	331
5....	332
6....	332
7....	332
8....	332
9....	333
10....	333
Planche XV.	
11....	333
12....	333
13....	334
14....	334
15....	334
16....	335
17....	335
18....	335
19....	336
20....	336
21....	337
Planche XVI.	
1....	345
2....	347
3....	349
Planche XVII.	
1....	407
Planche XVIII.	
1....	474
2....	476
3....	477
4....	479
Planche XIX.	
1....	432
2....	432
3....	433
4....	433
5....	433
Planche XX.	
1....	434
2....	435
3....	435
4....	435
Planche XXI.	
1....	436
2....	436
3....	437
Planche XXII.	
1....	443
2....	437
3....	438
4....	438
Planche XXIII.	
1....	438
2....	439
3....	440
4....	441
Planche XXIV.	
1....	524
2....	466

FREIE STADT FRANKFURT

ZWEI VEREINSTHALER · XV EIN PFUND FEIN
1861

ARCISSE DE CAUMONT NÉ A BAYEUX LE 28 AOÛT 1801
TE SAXA LOQUUNTUR

GRATITUDE AFFECTION DÉVOUEMENT
AU
FONDATEUR
DIRECTEUR DE
L'INSTITUT DES
PROVINCES DE FRANCE.
DES CONGRÈS SCIENTIFIQUES.
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ARCHÉOLOGIE.
DE L'ASSOCIATION
NORMANDE ETC.
1861
SEMONS MARCHONS TOUJOURS RÉCOLTERA QUI POURRA

1.

FRID. ERICUS SORET GENEVENSIS. NAT. A. D. MDCCLXXXIV.
A. BOVY

PERITISSIMO
ARTIS
NUMISMATICÆ
INVESTIGATORI
FAVENTES AMICI.
GENEVÆ.
MDCCCLXII.

2.

A.